

RAPPORT D'ACTIVITÉ

UNIVERSITÉ JEAN MOULIN LYON 3 - FACULTÉ DE DROIT - EDIEC (EA 4185)

2021

SOMMAIRE

1. PUBLICATIONS	3
2. PROJETS DE RECHERCHE	23
3. MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES	29
4. FORMATION PAR LA RECHERCHE	38
5. ORGANISATION DU CENTRE	42
6. MOYENS DU CENTRE	46
7. VIE DU CEE	50
EN SAVOIR PLUS SUR LE CEE	52

13^e édition

SOMMAIRE

1. PUBLICATIONS	3
1.1. OUVRAGES	3
1.2. RAPPORTS ET EXPERTISES	10
1.3. DIRECTIONS ÉDITORIALES	11
1.4. CONTRIBUTIONS ET ARTICLES	12
2. PROJETS DE RECHERCHE	23
2.1. PROJETS EUROPÉENS	23
La Chaire Jean Monnet DMOCRIS (2017-2020)	23
L'action Marie Skłodowska-Curie <i>Transition Governance and Law</i> (2019-2022)	25
2.2. PROJETS NATIONAUX	27
Le projet ANR ORA V <i>Guardint</i> (2019-2021)	27
2.3. PROJETS DU SITE	28
Le projet bourgeon UJML3 <i>REPAIR</i> (2022)	28
3. MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES	29
3.1. COLLOQUES, JOURNÉES D'ETUDES, ATELIERS, SÉMINAIRES ET CONFÉRENCES	29
3.2. COMMUNICATIONS	33
4. FORMATION PAR LA RECHERCHE	38
4.1. SOUTENANCES DE THÈSES	38
4.2. SOUTIEN AUX MASTERS	40
Soutien aux opérations pédagogiques et scientifiques	40
Publication en ligne des meilleurs mémoires des Masters adossés à l'EDIEC	41
5. ORGANISATION DU CENTRE	42
5.1. STATUTS	42
5.2. LISTE DES MEMBRES DU CENTRE AU 31/12/2021	45
6. MOYENS DU CENTRE	46
6.2. DOCUMENTATION SCIENTIFIQUE	48
6.2. SUPPORTS DE COMMUNICATION	48
Site web	48
Fréquentation du site web	49
7. VIE DU CEE	50
EN SAVOIR PLUS SUR LE CEE	52

1.1. OUVRAGES

Magali Barnoin, Vincent Kober, Antoine Petel et Frédéric Petit

Open data et collectivites-territoriales. Réussir sa démarche Data, Paris, Territorial éditions, coll. « Dossiers d'experts » : n° 898, 2021, 176 p., 9782818618905

Présentation de l'éditeur

L'*open data* est pensé avec une vision humaniste rendant compatible le progrès technologique et les progrès des démocraties. La donnée doit donc s'appuyer sur une nouvelle souveraineté, celle de ses véritables propriétaires, la multitude de citoyens. Ces derniers vont-ils être partie prenante à la création d'un écosystème où il sera nécessaire d'inventer de nouvelles manières de penser et de faire, en rénovant les approches managériales et organisationnelles ? Car l'*open data* est aussi une lecture différente de l'organisation administrative, « désilotée » et débureaucratisée. C'est là sans doute l'enjeu central de cette transition numérique, enjeu de taille pour les organisations publiques.

Avec la donnée numérique, les relations entre acteurs publics, acteurs privés et usagers évoluent radicalement. Dans cette nouvelle « économie de l'immatériel », les instances publiques européennes et françaises se sont engagées dans une politique de mise à disposition et de réutilisation libre et facile des données publiques.

La loi NOTRe et la loi pour une République numérique ont redistribué quelques cartes et placé entre les mains des collectivités quelques atouts qui, selon la façon dont elles vont en disposer, peuvent être considérés ou non comme contraignants.

Le récent rapport du député **Éric Bothorel** nous rappelle que ce sujet reste toujours d'actualité. Il mérite de connaître un deuxième âge : celui du passage à l'échelle !

Il est certain que l'enjeu d'innovation par la donnée a d'ores et déjà généré des déséquilibres économiques, symbolisés par le *Big Tech*, et démontré, par des retours d'expérience bien réels, que l'exploitation sans éthique – ni qualité – de la donnée pouvait aboutir aux pires effets, allant jusqu'à la privation des libertés.

Il faut donc arriver à défendre une vision humaniste de cette nouvelle ère numérique, rendant compatible le progrès technologique et les progrès des démocraties. Et c'est bien dans cet idéal qu'est pensée l'*open data*.



Éric Carpano et Gaëlle Marti (dir.)

Démocratie et marché dans l'Union européenne, Bruxelles, Larcier, coll. « Droit de l'Union européenne : Colloques », 2021, 480 p., 9782802766179

Présentation de l'éditeur

Alors que le marché est au fondement même de la construction européenne, la démocratie ne l'a rencontrée que plus tardivement. Les deux notions sont désormais citées comme faisant partie à la fois des valeurs sur lesquelles l'Union est fondée, et des objectifs que celle-ci a pour mission de réaliser. Si les deux notions sont en apparence placées sur un pied d'égalité, voire censées se nourrir l'une de l'autre, la réalité est plus complexe. La prééminence accordée au marché intérieur a eu pour conséquence de subordonner de nombreux choix de politique publique à son fonctionnement. Cette déconstruction progressive des démocraties nationales n'a été qu'imparfaitement compensée par la démocratisation de l'Union européenne elle-même.

Les crises que traverse actuellement l'Union européenne le démontrent à suffisance (crise de la zone euro et question de sa gouvernance, phénomènes de repli identitaire, concurrence normative, montée des populismes alimentée par la critique du « tout-marché », *Brexit*, etc.).

Sans s'exclure mutuellement, la logique du marché et la logique démocratique sont en friction constante et la recherche d'une conciliation entre les deux est la condition de la poursuite du projet d'intégration européenne.

Les logiques ne sont toutefois pas forcément contradictoires. Il est en effet possible de considérer le marché comme la conséquence de choix collectifs économiques et sociaux formulés de manière démocratique. La démocratie devient ainsi le support nécessaire du marché, qu'elle a pour but de réguler.

De même, le marché peut devenir un instrument du projet démocratique dès lors qu'il est utilisé afin de réaliser des objectifs non économiques définis par le biais démocratique. Le marché devient ici un moyen au service de la démocratie, dont il contribue à solidifier les assises.

Le présent ouvrage vise à appréhender cette thématique autour de deux grands axes : la collision entre marché et démocratie (1^{re} partie) et la (ré)conciliation entre marché et démocratie (2^e partie).



Serge Guinchard et **Thierry Debard** (dir.)

Lexique des termes juridiques 2021-2022,
29^e éd., Paris, Dalloz, coll. « Lexiques »,
2021, 1119 p., 9782247207541

**Présentation de l'éditeur : La référence du
vocabulaire juridique depuis 50 ans**

Le *Lexique des termes juridiques 2021-2022* permet un accès simple et complet à toutes les définitions, aux concepts et aux notions clés de tous les domaines du droit. Avec plus de 6 000 entrées, l'étudiant à la recherche d'une notion inconnue ou oubliée pourra la découvrir ou se la remémorer et acquérir ainsi des certitudes ou automatismes, utiles à la rigueur du juriste. Cette 29^e édition met en avant plus de 180 définitions en lien avec l'actualité juridique (réforme des institutions, procédure civile, environnement, justice pénale des mineurs...). Les références aux codes et aux grands arrêts permettent de faire le lien entre les définitions, les textes législatifs et la jurisprudence.



Serge Guinchard, André Varinard et
Thierry Debard

Institutions juridictionnelles. Grands enjeux de la justice – Juridictions – Gens de justice, 16^e éd., Paris, Dalloz, coll. « Précis : Droit privé », 2021, 1430 p., 9782247208159

Présentation de l'éditeur

Né de la collaboration de spécialistes des procédures civiles, pénales et de droit public, ce *Précis* permet d'acquérir une vue raisonnée et synthétique de la justice en France et de ses institutions. Après l'analyse critique et prospective des principes qui sous-tendent l'organisation et le fonctionnement de la justice, l'ouvrage décrit, en les replaçant dans leur évolution, les principales juridictions et professions qui leur sont associées. Au plus près de l'actualité législative, il consacre une large place au renouvellement qu'a connu la matière sous l'influence croissante de la Cour européenne des droits de l'homme, du droit de l'Union européenne et du Conseil constitutionnel.

S'il correspond au cours d'*Institutions juridictionnelles* généralement enseigné en première année des facultés de droit, il est également fort utile à tous ceux qui préparent les concours d'accès à la magistrature et à la fonction publique ou l'examen des IEJ pour entrer dans un Centre régional de formation professionnelle d'avocats. À tout citoyen il donne les clefs de compréhension des débats dont la justice est l'objet : l'accès au juge à l'aune des mutations de l'organisation judiciaire, la numérisation des procédures, l'*open data*, les services en ligne et les algorithmes dans la résolution juridictionnelle ou amiable des différends, les rôles respectifs des juges et des procureurs, la place du juge d'instruction, etc.

La 5^e édition de cet ouvrage (1999) a été traduite en langue chinoise aux éditions *Press of China University*, juillet 2000.



Michaël Karpenschif

Manuel de droit européen des aides d'État
4^e éd., Bruxelles, Bruylant, coll. « Droit de la concurrence/Competition Law », 2021, 592 p., 9782802770336

Présentation de l'éditeur

Le droit des aides d'État a longtemps été le « parent pauvre » du droit de la concurrence qui s'est surtout focalisé sur des matières connues dans les États membres : le contrôle des ententes, des abus de positions dominantes et le droit des concentrations. Si le contrôle des comportements anticoncurrentiels des entreprises est finalement chose aisée, il n'en va pas de même à l'égard de ceux commis par la puissance publique ; un tel contrôle ne pouvant s'effectuer que dans un cadre supranational.

Institué dès le Traité CECA, le versement d'aides d'État est passé d'un principe absolu d'interdiction en 1951 à un examen encadré de compatibilité à partir de 1957. Depuis lors, la pratique décisionnelle de la Commission, la jurisprudence constructive des juges européens conjuguées à l'augmentation exponentielle du nombre de cas à traiter (consécutivement à l'apparition de crises multiples puis durables de l'économie européenne) ont conduit à donner des contours précis à la notion d'aide d'État, à forger des règles de procédure à cet examen de compatibilité, à impliquer les autorités nationales dans la discipline des aides d'État, à inventer des sanctions spécifiques en cas d'allocation d'aides illégales et incompatibles avec le traité.

Ce manuel entend définir les principaux concepts (Qu'est-ce qu'une aide d'État ? Qu'est-ce qu'une compensation d'obligation de service public ? Qu'est-ce qu'une aide *de minimis* ?...), détailler les règles en vigueur (Qu'est-ce qu'une aide existante, une aide nouvelle ? Qu'est-ce qu'une aide illégale et/ou incompatible ?), restituer le rôle de chacun des acteurs de cette matière (Quels pouvoirs/devoirs pour la Commission, les juges européens, les autorités et les juges nationaux ?) et exposer les enjeux

propres à cette matière (À quoi sert le droit des aides d'État ? Celui-ci est-il instrumentalisé à d'autres fins que l'établissement d'une concurrence pure et parfaite ?...).

À jour des dernières réformes législatives (RGEC 2017 modifié, règlement de procédure 2015, « législation » *Covid*) et des jurisprudences de la Cour de justice (tous les arrêts de février 1961 à juin 2021) comme des juridictions nationales, ce manuel intéressera les avocats spécialisés en droit public et en droit de la concurrence, les magistrats administratifs, les juristes des collectivités locales et des Administrations centrales ainsi que les universitaires.



Michaël Karpenschif et Cyril Nourissat
(dir.)

Les grands arrêts de la jurisprudence de l'Union européenne, 4^e éd., Paris, Presses universitaires de France, coll. « Thémis : Droit », 2021, 824 p., 9782130829867

Présentation de l'éditeur

S'il est un ordre juridique de nature jurisprudentielle, ce qu'il convient désormais d'appeler le droit de l'Union européenne est bien celui-là. Autant, si ce n'est davantage que les traités, les règlements et autres directives, les arrêts prononcés par la Cour de justice de l'Union européenne contribuent depuis plus de cinquante ans à l'édification de la Communauté économique européenne, de la Communauté européenne, et aujourd'hui de l'Union européenne.

Nul ne peut ignorer que la contestation d'une facture d'électricité, la prise en charge d'une paire de lunettes, le transfert avorté d'un footballeur ou l'importation d'une liqueur de cassis ont donné lieu à ces grands arrêts qui façonnent l'Union européenne, tant dans ses aspects institutionnels que substantiels et dont il est proposé, dans cet ouvrage, une recension, une analyse, une mise en perspective.



Frédéric Sudre, Laure Milano, Hélène Surrel et Béatrice Pastre-Belda

Droit européen et international des droits de l'homme, 15^e éd. mise à jour, Paris, PUF, coll. « Droit fondamental : Classiques », 2021, 1020 p., 9782130825487

Présentation de l'éditeur

Au sein du droit international des droits de l'homme, le droit de la Convention européenne des droits de l'homme fournit le modèle le plus abouti de garantie effective des droits de l'homme proclamés au plan international. Doté d'un mécanisme de contrôle juridictionnel, il garantit des droits concrets et effectifs dont le juge national doit assurer le respect.

Régulièrement mis à jour, ce manuel, après avoir exposé les fondements du droit international des droits de l'homme, procède à l'étude du droit positif dans le cadre européen. Prenant appui sur l'abondante jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme, il analyse les principes directeurs qui gouvernent le droit de la Convention, la procédure de contrôle et le régime juridique des droits garantis, et montre comment le droit européen, relayé par la jurisprudence des juridictions nationales, irrigue aujourd'hui largement le droit interne.



1.2. RAPPORTS ET EXPERTISES

Bernadette le Baut-Ferrarese

Évaluation du projet doctoral de **Ian Santos Fernandez**, *European Green Electricity Law : Issues and Perspectives*, 1st Call for applications for MSCA-Cofund EDENE PhD, European doctoral program in Energy and Environment (UPPA), mai 2021

Participation au comité de thèse de **Angeline Gonzalez**, *La production d'électricité renouvelable en mer et la propriété publique. Étude comparée des droits français et chilien* / dir. **Gaëlle Guéguen-Hallouët**, université de Bretagne Occidentale, et **Pilar Moraga Sariago**, Universidad de Chile, 15 juin 2021

Participation au comité de thèse de **Sophearith Pan**, *L'application du droit européen des aides d'État aux ports maritimes de commerce* / dir. **Gaëlle Guéguen-Hallouët**, université de Bretagne Occidentale, 15 juin 2021

Gaëlle Marti

Experte en droit européen à la **Conférence nationale sur l'avenir de l'Union**, par nomination du Secrétariat général aux Affaires européennes, 15-17 octobre 2021

Rapporteuse de la thèse d'Antoine Labelle, *L'effet suspensif en droit des étrangers* (dir. Vincent Tchen), université de Rouen, 2 décembre 2021

Rapporteuse de la thèse de **Séverine Taisne**, *Le Conseil constitutionnel et le droit de l'Union européenne* / dir. **Fabrice Picod**, université Paris II Panthéon-Assas, 7 décembre 2021

Rapporteuse de la thèse d'**Alexandre Sztulman**, *Le contrôle juridictionnel des mesures restrictives en droit de l'UE* / dir. **Ludovic Bernardeau**, université Paris X Nanterre, 17 décembre 2021

1.3. DIRECTIONS ÉDITORIALES

Michaël Karpenschif

Codirecteur scientifique de l'hebdomadaire *JCPA*

Membre du Comité de rédaction du mensuel *ACCP* (*Contrats publics. L'actualité de la commande et des contrats publics*, Le Moniteur)

Gaëlle Marti

Membre du comité de rédaction de la revue *Civitas Europa*

Codirectrice de la *Revue d'actualité des droits fondamentaux de l'ALYDE* (depuis 2021)

Coresponsable de la chronique « Droit et Intelligence Artificielle » (avec **Lucie Cluzel-Métayer** et **Samir Merabet**), *JCP G*

Loïc Robert

Codirecteur de la *Revue d'actualité des droits fondamentaux de l'ALYDE* (depuis 2021)

Hélène Surrel

Titulaire de la chronique semestrielle « Conseil constitutionnel et jurisprudence de la Cour EDH », revue *Titre VII* en ligne

Co-directrice (avec **Laure Milano**) de la chronique annuelle sur la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme, *RDP*

Membre du comité scientifique de la revue *Titre VII* en ligne

1.4. CONTRIBUTIONS ET ARTICLES

Marie-Laure Basilien-Gainche

« Exil », p. 248-250 in Valère Ndior (dir.), *Dictionnaire de l'actualité internationale*, Paris, Pedone, 2021, 569 p.

« Réinstallation/Relocalisation des migrants », p. 479-480 in Valère Ndior (dir.), *Dictionnaire de l'actualité internationale*, Paris, Pedone, 2021, 569 p.

Marie-Laure Basilien-Gainche et Yannick Lecuyer

Les droits humains : pour un principe d'universalité, *RDP*, 2021, p. 523-547

Florian Berger

Les agences décentralisées et organes subsidiaires de l'Union européenne à l'épreuve de la Covid-19, *Rev. Union eur.*, décembre 2021, n° 653, p. 596-600

Mathieu Cardon

Commentaire de CJCE, 12 décembre 1972, *International Fruit Company NV e.a. c/ Produktschap voor Groenten en Fruit*, aff. jtes 21 à 24/72, comm. n° 8, p. 35-51 in Michaël Karpenschif et Cyril Nourissat (dir.), *Les grands arrêts de la jurisprudence de l'Union européenne*, 4^e éd. mise à jour, Paris, PUF, 2021, 824 p.

Commentaire de CJCE, 17 février 1993, *Poucet et Pistre (Christian Poucet c/ Assurances générales de France et Caisse mutuelle régionale du Languedoc-Roussillon et Daniel Pistre c/ Caisse autonome nationale de compensation de l'assurance vieillesse des artisans de Clermont-Ferrand)*, aff. jtes C-159/91 et C-160/91, comm. n° 41, p. 216-223 in Michaël Karpenschif et Cyril Nourissat (dir.), *Les grands arrêts de la jurisprudence de l'Union européenne*, 4^e éd. mise à jour, Paris, PUF, 2021, 824 p.

Commentaire de CJCE, 10 mars 1998, *Allemagne c/ Conseil*, aff. C-122/95, comm. n° 56, p. 261-268 in Michaël Karpenschif

et Cyril Nourissat (dir.), *Les grands arrêts de la jurisprudence de l'Union européenne*, 4^e éd. mise à jour, Paris, PUF, 2021, 824 p.

Commentaire de CJCE, 31 mars 1998, *Kali und Salz (France et Société commerciale des potasses et de l'azote et Entreprise minière et chimique c/ Commission)*, aff. jtes C-68/94 et C-30/95, comm. n° 57, conjoint avec commentaire de CJCE, gr. ch., 10 juillet 2008, *Impala (Bertelsmann AG et Sony Corporation of America c/ Independent Music Publishers and Labels Association)*, aff. C-413/06 P, comm. n° 82, p. 268-282 in Michaël Karpenschif et Cyril Nourissat (dir.), *Les grands arrêts de la jurisprudence de l'Union européenne*, 4^e éd. mise à jour, Paris, PUF, 2021, 824 p.

Commentaire de CJCE, 25 novembre 1971, *Béguelin Import Co. c/ SAGL Import Export*, aff. 22/71, comm. n° 7, conjoint avec commentaire de CJUE, gr. ch., 6 septembre 2017, *Intel Corporation Inc. c/ Commission*, aff. C-413/14 P, comm. n° 127, p. 652-661 in Michaël Karpenschif et Cyril Nourissat (dir.), *Les grands arrêts de la jurisprudence de l'Union européenne*, 4^e éd. mise à jour, Paris, PUF, 2021, 824 p.

« Concurrence et démocratie (1^{re} partie) », p. 169-180 in Éric Carpano et Gaëlle Marti (dir.), *Démocratie et marché dans l'Union européenne*, Bruxelles, Larcier, 2021, 480 p

Éric Carpano

Commentaire de CJCE, 15 juillet 1963, *Entreprise Plaumann & Co c/ Commission*, aff. 25/62, comm. n° 2, p. 11-17 in Michaël Karpenschif et Cyril Nourissat (dir.), *Les grands arrêts de la jurisprudence de l'Union européenne*, 4^e éd. mise à jour, Paris, PUF, 2021, 824 p.

Commentaire de CJCE, 1^{er} juillet 1969, *Commission c/ République italienne*, aff. 24/68, comm. n° 5, p. 27-31 in Michaël Karpenschif et Cyril Nourissat (dir.), *Les grands*

arrêts de la jurisprudence de l'Union européenne, 4^e éd. mise à jour, Paris, PUF, 2021, 824 p.

Commentaire de CJCE, 11 juillet 1974, *Procureur du Roi c/ Benoît et Gustave Dassonville*, aff. 8/74, comm. n° 13, p. 76-82 in **Michaël Karpenschif** et **Cyril Nourissat** (dir.), *Les grands arrêts de la jurisprudence de l'Union européenne*, 4^e éd. mise à jour, Paris, PUF, 2021, 824 p.

Commentaire de CJCE, 20 février 1979, *Cassis de Dijon (Rewe-Zentral AG c/ Bundesmonopolverwaltung für Branntwein)*, aff. 120/78, comm. n° 21, p. 110-117 in **Michaël Karpenschif** et **Cyril Nourissat** (dir.), *Les grands arrêts de la jurisprudence de l'Union européenne*, 4^e éd. mise à jour, Paris, PUF, 2021, 824 p.

Commentaire de CJCE, 23 avril 1986, *Parti écologiste « Les Verts » c/ Parlement*, aff. 294/83, comm. n° 31, p. 164-171 in **Michaël Karpenschif** et **Cyril Nourissat** (dir.), *Les grands arrêts de la jurisprudence de l'Union européenne*, 4^e éd. mise à jour, Paris, PUF, 2021, 824 p.

Commentaire de CJCE, 24 novembre 1993, *Keck et Mithouard (Procédure pénale c/ Bernard Keck et Daniel Mithouard)*, aff. jtes C-267/91 et C-268/91, comm. n° 44, p. 232-237 in **Michaël Karpenschif** et **Cyril Nourissat** (dir.), *Les grands arrêts de la jurisprudence de l'Union européenne*, 4^e éd. mise à jour, Paris, PUF, 2021, 824 p.

Commentaire de CJCE, 22 octobre 2002, *Roquette Frères SA c/ Directeur général de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes*, aff. C-94/00, comm. n° 66, p. 343-349 in **Michaël Karpenschif** et **Cyril Nourissat** (dir.), *Les grands arrêts de la jurisprudence de l'Union européenne*, 4^e éd. mise à jour, Paris, PUF, 2021, 824 p.

Commentaire de CJCE, 14 octobre 2004, *Omega Spielhallen- und Automatenaufstellungs-GmbH c/ Oberbürgermeisterin der Bundesstadt Bonn*, aff. C-36/02, comm. n° 72, p. 375-382 in **Michaël Karpenschif** et **Cyril Nourissat** (dir.), *Les grands arrêts de la jurisprudence de l'Union européenne*, 4^e

éd. mise à jour, Paris, PUF, 2021, 824 p.

Commentaire de CJUE, 27 février 2018, *Associação Sindical dos Juizes Portugueses*, aff. C-64/16, comm. n° 130, p. 666-671 in **Michaël Karpenschif** et **Cyril Nourissat** (dir.), *Les grands arrêts de la jurisprudence de l'Union européenne*, 4^e éd. mise à jour, Paris, PUF, 2021, 824 p.

« L'extension du domaine du marché ou la crise du capitalisme démocratique dans l'Union », p. 21-30 in **Éric Carpano** et **Gaëlle Marti** (dir.), *Démocratie et marché dans l'Union européenne*, Bruxelles, Larcier, 2021, 480 p.

L'État de droit intégré, *Rev. Union eur.*, n° 645, février 2021, p. 98-102

Yassine Chattout

Le rôle du couple Conseil européen-Commission dans la gestion de la pandémie de Covid-19, *Rev. Union eur.*, décembre 2021, n° 653, p. 592-595

Amaury Cravarezza

« Expertise et démocratie dans l'encadrement juridique du marché », p. 131-152 in **Éric Carpano** et **Gaëlle Marti** (dir.), *Démocratie et marché dans l'Union européenne*, Bruxelles, Larcier, 2021, 480p.

Thierry Debard

« Le processus de création de la métropole de Lyon et du département du Nouveau Rhône », in *La mixité territoriale dans tous ses états. Mélanges en l'honneur du professeur Claude Devès*, Paris, L'Harmattan, 2021, 466 p.

Commentaire de CJCE, 5 février 1963, *van Gend en Loos (NV Algemene Transport en Expeditie Onderneming Van Gend en Loos c/ Administration fiscale néerlandaise)*, aff. 26/62, comm. n° 1, p. 7-10 in **Michaël Karpenschif** et **Cyril Nourissat** (dir.), *Les grands arrêts de la jurisprudence de l'Union européenne*, 4^e éd. mise à jour, Paris, PUF, 2021, 824 p.

Commentaire de CJCE, 15 juillet 1964, *Flaminio Costa c/ ENEL*, aff. 6/64, comm. n° 3, p. 17-22 in **Michaël Karpenschif** et **Cyril Nourissat** (dir.), *Les grands arrêts de la jurisprudence de l'Union européenne*, 4^e éd. mise à jour, Paris, PUF, 2021, 824 p.

Commentaire de CJCE, 31 mars 1971, *Commission c/ Conseil (Accord européen sur les transports routiers, AETR)*, aff. 22/70, comm. n° 6, p. 32-35 in **Michaël Karpenschif** et **Cyril Nourissat** (dir.), *Les grands arrêts de la jurisprudence de l'Union européenne*, 4^e éd. mise à jour, Paris, PUF, 2021, 824 p.

Commentaire de CJCE, 4 décembre 1974, *van Duyn*, aff. 41/74, comm. n° 14, p. 82-86 in **Michaël Karpenschif** et **Cyril Nourissat** (dir.), *Les grands arrêts de la jurisprudence de l'Union européenne*, 4^e éd. mise à jour, Paris, PUF, 2021, 824 p.

Commentaire de CJCE, 9 mars 1978, *Simmenthal (Administration des finances de l'État c/ SA Simmenthal)*, aff. 106/77, comm. n° 19, p. 101-105 in **Michaël Karpenschif** et **Cyril Nourissat** (dir.), *Les grands arrêts de la jurisprudence de l'Union européenne*, 4^e éd. mise à jour, Paris, PUF, 2021, 824 p.

Thierry Debard et Loïc Robert

Commentaire de CJCE, 19 novembre 1991, *Andrea Francovich et Danila Bonifazi e.a. c/ Italie*, aff. jtes C-6 et 9/90, comm. n° 39, conjoint avec commentaire de CJCE, 5 mars 1996, *Brasserie du Pêcheur (c/ Allemagne et The Queen c/ Secretary of State for Transport, ex parte Factortame e.a.)*, aff. jtes C-46 et 48/93, comm. n° 50, et avec commentaire de CJCE, 30 septembre 2003, *Köbler c/ Autriche*, aff. C-224/01, comm. n° 69, p. 202-211 in **Michaël Karpenschif** et **Cyril Nourissat** (dir.), *Les grands arrêts de la jurisprudence de l'Union européenne*, 4^e éd. mise à jour, Paris, PUF, 2021, 824 p.

Commentaire de CJCE, 4 juillet 2000, *Bergaderm (Laboratoires pharmaceutiques Bergaderm SA c/ Commission)*, aff. C-352/98 P, comm. n° 62, p. 323-328 in **Michaël Karpenschif** et **Cyril Nourissat**

(dir.), *Les grands arrêts de la jurisprudence de l'Union européenne*, 4^e éd. mise à jour, Paris, PUF, 2021, 824 p.

Étienne Durand

«Libéralisation des marchés du gaz et de l'électricité : l'ouverture à la concurrence ne se négocie pas ! ». Note sous CJUE, 2 septembre 2021, *Commission c/ Allemagne*, aff. C-718/18, *Dictionnaire permanent Droit européen des affaires*, 9 septembre 2021

« **La transition énergétique : enjeux juridiques. Partie 2 : Le droit à l'épreuve de la transition énergétique** », p. 67-84 in **Patrick Schembri** et **Hynd Remita** (dir.), *Énergies « nouvelles » et société. La transition énergétique actuelle à la croisée des chemins et des savoirs [Actes du Workshop MOMENTOM (MSH Paris-Saclay, 21 novembre 2019)]*, Gif-sur-Yvette, MSH Paris-Saclay Éditions, coll. « Actes » : n° 8, 2021, 184 p., <<https://doi.org/10.52983/OICG5355>>

Commentaire de CJCE, 26 février 1986, *M.H. Marshall c/ Southampton and South-West Hampshire Area Health Authority*, aff. 152/84, comm. n° 30, p. 158-164 in **Michaël Karpenschif** et **Cyril Nourissat** (dir.), *Les grands arrêts de la jurisprudence de l'Union européenne*, 4^e éd. mise à jour, Paris, PUF, 2021, 824 p.

« Le marché au service de la démocratie : l'exemple de la protection de l'environnement », p. 291-306 in **Éric Carpano** et **Gaëlle Marti** (dir.), *Démocratie et marché dans l'Union européenne*, Bruxelles, Larcier, 2021, 480 p.

Christine Ferrari-Breuer

Commentaire de CJCE, 17 décembre 1980, *Commission c/ Belgique*, aff. 149/79, comm. n° 23, p. 123-127 in **Michaël Karpenschif** et **Cyril Nourissat** (dir.), *Les grands arrêts de la jurisprudence de l'Union européenne*, 4^e éd. mise à jour, Paris, PUF, 2021, 824 p.

Commentaire de CJCE, 13 février 1985, *Françoise Gravier c/ Ville de Liège*, aff. 293/83, comm. n° 28, conjoint avec com-

mentaire de CJCE, gr. ch., 18 novembre 2008, *J. Förster c/ Hoofddirectie van de Informatie Beheer Groep*, aff. C-158/07, comm. n° 84, p. 147-153 in **Michaël Karpenschif** et **Cyril Nourissat** (dir.), *Les grands arrêts de la jurisprudence de l'Union européenne*, 4^e éd. mise à jour, Paris, PUF, 2021, 824 p.

Commentaire de CJCE, 9 septembre 2003, *Isabel Burbaud c/ Ministère de l'Emploi et de la Solidarité*, aff. C-285/01, comm. n° 68, p. 355-360 in **Michaël Karpenschif** et **Cyril Nourissat** (dir.), *Les grands arrêts de la jurisprudence de l'Union européenne*, 4^e éd. mise à jour, Paris, PUF, 2021, 824 p.

Commentaire de CJCE, gr. ch., 4 juillet 2006, *Konstantinos Adelener e.a. c/ Ellinikos Organismos Galaktos*, aff. C-212/04, comm. n° 78, p. 410-417 in **Michaël Karpenschif** et **Cyril Nourissat** (dir.), *Les grands arrêts de la jurisprudence de l'Union européenne*, 4^e éd. mise à jour, Paris, PUF, 2021, 824 p.

« État et collectivités territoriales : une relation ambiguë – L'exemple des biens culturels mobiliers protégés », in *Marché de l'art et droit. Originalité et diversité. Liber amicorum en l'honneur de François Duret-Robert*, Lyon, Éditions du Cosmogone/Institut Droit & Art, 2021

Christine Ferrari-Breuer et Blandine de Clavière

Commentaire de CJCE, 21 juin 1974, *Jean Reyners c/ État belge*, aff. 2/74, comm. n° 12, conjoint avec commentaire de CJCE, 31 mars 1993, *Dieter Kraus c/ Land Baden-Württemberg*, aff. C-19/92, comm. n° 42, conjoint avec commentaire de CJCE, 30 novembre 1995, *Gebhard*, aff. C-55/94, comm. n° 47, p. 66-76 in **Michaël Karpenschif** et **Cyril Nourissat** (dir.), *Les grands arrêts de la jurisprudence de l'Union européenne*, 4^e éd. mise à jour, Paris, PUF, 2021, 824 p.

Marylou Françoise

« Star Wars à l'épreuve du droit de la fa-

mille », in **Alexandre Ciaudo**, **Yannick Lécuyer** et **Anne-Laure Mosbrucker**, *Le droit contre-attaque. L'univers Star Wars au prisme du droit*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2021, 192 p.

Michaël Karpenschif

« Les risques de la discussion (3) », in **François Lichère** (dir.), *La discussion dans les contrats publics*, Actes du colloque de la Chaire de droit des contrats publics, Lyon 3, 24 septembre 2021, *JCP A*, 2021, étude 2344

Commentaire n° 5, p. 23-26 in **Caroline Chamard-Heim**, **Cédric Meurant**, **Christophe Testard** et **Élise Untermaier-Kerléo** (dir.), *Grandes décisions de la jurisprudence administrative lyonnaise*, Paris, LexisNexis, coll. « Hors collections », 2021, 319 p.

Commentaire n° 6, p. 27-32 in **Caroline Chamard-Heim**, **Cédric Meurant**, **Christophe Testard** et **Élise Untermaier-Kerléo** (dir.), *Grandes décisions de la jurisprudence administrative lyonnaise*, Paris, LexisNexis, coll. « Hors collections », 2021, 319 p.

Commentaire n° 7, p. 33-35 in **Caroline Chamard-Heim**, **Cédric Meurant**, **Christophe Testard** et **Élise Untermaier-Kerléo** (dir.), *Grandes décisions de la jurisprudence administrative lyonnaise*, Paris, LexisNexis, coll. « Hors collections », 2021, 319 p.

Commentaire n° 8, p. 37-40 in **Caroline Chamard-Heim**, **Cédric Meurant**, **Christophe Testard** et **Élise Untermaier-Kerléo** (dir.), *Grandes décisions de la jurisprudence administrative lyonnaise*, Paris, LexisNexis, coll. « Hors collections », 2021, 319 p.

Commentaire de CJCE, 12 juillet 1973, *Commission c/ Allemagne*, aff. 70/72, comm. n° 10, p. 55-59 in **Michaël Karpenschif** et **Cyril Nourissat** (dir.), *Les grands arrêts de la jurisprudence de l'Union européenne*, 4^e éd. mise à jour, Paris, PUF, 2021, 824 p.

Commentaire de CJCE, 9 mars 1984, *TWD (Textilwerke Deggendorf)*, aff. C-188/92, comm. n° 27, p. 143-147 in **Michaël Karpenschif** et **Cyril Nourissat** (dir.), *Les grands*

arrêts de la jurisprudence de l'Union européenne, 4^e éd. mise à jour, Paris, PUF, 2021, 824 p.

Commentaire de CJCE, 21 novembre 1991, « Saumon » (Fédération nationale du commerce extérieur des produits alimentaires et Syndicat national des négociants et transformateurs de saumon c/ France), aff. C-354/90, comm. n° 40, p. 211-216 in **Michaël Karpenschif** et **Cyril Nourissat** (dir.), *Les grands arrêts de la jurisprudence de l'Union européenne*, 4^e éd. mise à jour, Paris, PUF, 2021, 824 p.

Commentaire de CJCE, 19 mai 1993, *Procédure pénale c/ Paul Corbeau*, aff. C-320/91, comm. n° 43, conjoint avec commentaire de CJCE, 27 avril 1994, *Commune d'Almelo e.a. c/ NV Energiebedrijf Ijsselmij*, aff. C-393/92, comm. n° 45, p. 223-231 in **Michaël Karpenschif** et **Cyril Nourissat** (dir.), *Les grands arrêts de la jurisprudence de l'Union européenne*, 4^e éd. mise à jour, Paris, PUF, 2021, 824 p.

Commentaire de CJCE, 17 septembre 1997, *Dorsch Consult Ingenieuresellschaft mbH c/ Bundesbaugesellschaft Berlin mbH*, aff. C-54/96, comm. n° 53, p. 246-252 in **Michaël Karpenschif** et **Cyril Nourissat** (dir.), *Les grands arrêts de la jurisprudence de l'Union européenne*, 4^e éd. mise à jour, Paris, PUF, 2021, 824 p.

Commentaire de CJCE, 15 janvier 1998, *Mannesmann Anlagenbau Austria AG e.a. c/ Strohal Rotationsdruck GesmbH*, aff. C-44/96, comm. n° 54, p. 252-257 in **Michaël Karpenschif** et **Cyril Nourissat** (dir.), *Les grands arrêts de la jurisprudence de l'Union européenne*, 4^e éd. mise à jour, Paris, PUF, 2021, 824 p.

Commentaire de CJCE, 18 novembre 1999, *Teckal Srl c/ Comune di Viano et Azienda Gas-Acqua Consorziale di Reggio Emilia*, aff. C-107/98, comm. n° 60, p. 307-312 in **Michaël Karpenschif** et **Cyril Nourissat** (dir.), *Les grands arrêts de la jurisprudence de l'Union européenne*, 4^e éd. mise à jour, Paris, PUF, 2021, 824 p.

Commentaire de CJCE, 7 décembre 2000, *Telaustria Verlags GmbH et Telefo-*

nadress GmbH c/ Telekom Austria AG, aff. C-324/98, comm. n° 63, p. 329-333 in **Michaël Karpenschif** et **Cyril Nourissat** (dir.), *Les grands arrêts de la jurisprudence de l'Union européenne*, 4^e éd. mise à jour, Paris, PUF, 2021, 824 p.

Commentaire de CJCE, 13 mars 2001, *PreussenElektra AG c/ Schleswag AG*, aff. C-379/98, comm. n° 65, p. 337-343 in **Michaël Karpenschif** et **Cyril Nourissat** (dir.), *Les grands arrêts de la jurisprudence de l'Union européenne*, 4^e éd. mise à jour, Paris, PUF, 2021, 824 p.

Commentaire de CJCE, 24 juillet 2003, *Altmark Trans GmbH et Regierungspräsidium Magdeburg c/ Nahverkehrsgesellschaft Altmark GmbH*, aff. C-280/00, comm. n° 67, p. 349-355 in **Michaël Karpenschif** et **Cyril Nourissat** (dir.), *Les grands arrêts de la jurisprudence de l'Union européenne*, 4^e éd. mise à jour, Paris, PUF, 2021, 824 p.

Commentaire de CJCE, gr. ch., 9 juin 2009, *Ville de Hambourg (Commission c/ Allemagne)*, aff. C-480/06, comm. n° 89, p. 444-448 in **Michaël Karpenschif** et **Cyril Nourissat** (dir.), *Les grands arrêts de la jurisprudence de l'Union européenne*, 4^e éd. mise à jour, Paris, PUF, 2021, 824 p.

« Le droit des aides d'État face au Covid-19 : un remède efficace ? », p. 46-50, in **Sébastien Brameret** (dir.), *Covid-19 et concurrence*, RLC, 2021/103, n° 3991, p. 46-50

« Aides d'État et démocratie », p. 195-208 in **Éric Carpano** et **Gaëlle Marti** (dir.), *Démocratie et marché dans l'Union européenne*, Bruxelles, Larcier, 2021, 480 p.

Faux contrats de prestations de services conclus avec les aéroports et vraie allocation d'aides d'État aux compagnies aériennes, RLC, 2021/102, n° 3979, p. 35-40

Bernadette Le Baut Ferrarese

« De l'autonomie du droit Euratom : entre spécialité et spécificité », p. 399-427 in **Kiara Neri** (dir.), *Le droit international et le nucléaire*, Bruxelles, Bruylant, 2021, 485 p.

« **La transition énergétique : enjeux juridiques. Partie 1 : La transition énergétique**

à l'épreuve du droit », p. 51-66 in **Patrick Schembri et Hynd Remita** (dir.), *Énergies « nouvelles » et société. La transition énergétique actuelle à la croisée des chemins et des savoirs*, Workshop MOMENTOM, MSH Paris-Saclay Éditions, coll. « Actes » : n° 8, 2021, 184 p., <<https://doi.org/10.52983/NPYT7969>>

Commentaire de CJCE, 16 décembre 1976, *Rewe-Zentralfinanz eG et Rewe-Zentral AG c/ Lanwirtschaftskammer für das Saarland*, aff. 33/76, comm. n° 17, conjoint avec commentaire de CJCE, 16 décembre 1976, *Comet BV c/ Produktschap voor Siergewassen*, aff. 45/76, comm. n° 18, p. 91-101 in **Michaël Karpenschif et Cyril Nourissat** (dir.), *Les grands arrêts de la jurisprudence de l'Union européenne*, 4^e éd. mise à jour, Paris, PUF, 2021, 824 p.

Commentaire de CJCE, 6 mai 1980, *Commission c/ Belgique*, aff. 102/79, comm. n° 22, p. 118-122 in **Michaël Karpenschif et Cyril Nourissat** (dir.), *Les grands arrêts de la jurisprudence de l'Union européenne*, 4^e éd. mise à jour, Paris, PUF, 2021, 824 p.

Commentaire de CJCE, 9 novembre 1983, *San Giorgio (Administration des finances de l'État italien c/ SpA San Giorgio)*, aff. 199/82, comm. n° 26, p. 137-143 in **Michaël Karpenschif et Cyril Nourissat** (dir.), *Les grands arrêts de la jurisprudence de l'Union européenne*, 4^e éd. mise à jour, Paris, PUF, 2021, 824 p.

Commentaire de CJCE, 19 juin 1990, *Factortame (The Queen c/ Secretary of State for Transport, ex parte : Factortame Ltd e.a.)*, aff. C-213/89, comm. n° 35, p. 181-185 in **Michaël Karpenschif et Cyril Nourissat** (dir.), *Les grands arrêts de la jurisprudence de l'Union européenne*, 4^e éd. mise à jour, Paris, PUF, 2021, 824 p.

Commentaire de CJCE, 21 février 1991, *Zuckerfabrick Süderdithmarschen AG c/ Hauptzollamt Itzehoe et Zuckerfabrik Soest c/ Hauptzollamt Paderborn*, aff. jtes C-143/88 et C-92/89, comm. n° 36, conjoint avec commentaire de CJCE, 9 novembre 1995, *Atlanta Fruchthandelsgesellschaft e.a. c/ Bundesamt für Ernährung und Forstwirtschaft*, aff. C-465/93. comm.

n° 46, p. 185-189 in **Michaël Karpenschif et Cyril Nourissat** (dir.), *Les grands arrêts de la jurisprudence de l'Union européenne*, 4^e éd. mise à jour, Paris, PUF, 2021, 824 p.

Commentaire de CJCE, 11 juillet 1991, *A. Verholen e.a. c/ Sociale Verzekeringsbank Amsterdam*, aff. C-87/90 à C-89/90, comm. n° 38, conjoint avec commentaire de CJCE, 14 décembre 1995, *Peterbroeck, Van Campenhout & Cie SCS c/ État*, aff. C-312/93, comm. n° 48, conjoint avec commentaire de CJCE, 14 décembre 1995, *van Schjndel (Jeroen van Schjndel et Johannes Nicolaas Cornelis van Veen c/ StichtingPensioenfonds voor Fysiotherapeuten)*, aff. jtes C-430/93 et C-431/93, comm. n° 49, p. 193-202 in **Michaël Karpenschif et Cyril Nourissat** (dir.), *Les grands arrêts de la jurisprudence de l'Union européenne*, 4^e éd. mise à jour, Paris, PUF, 2021, 824 p.

Commentaire de CJCE, 15 septembre 1998, *Edis (Edilizia Industriale Siderurgica Srl c/ Ministero delle Finanze)*, aff. C-231/96, com. n° 58, p. 282-289 in **Michaël Karpenschif et Cyril Nourissat** (dir.), *Les grands arrêts de la jurisprudence de l'Union européenne*, 4^e éd. mise à jour, Paris, PUF, 2021, 824 p.

Commentaire de CJUE, gr. ch., 8 mars 2011, *Zoskupenie (Lesoochranárske zoskupenie)*, aff. C-240/09, comm. n° 93, p. 470-477 in **Michaël Karpenschif et Cyril Nourissat** (dir.), *Les grands arrêts de la jurisprudence de l'Union européenne*, 4^e éd. mise à jour, Paris, PUF, 2021, 824 p.

Le Traité sur la Charte de l'énergie au défi de la transition énergétique, *Énergie – Env. – Infrastr.*, 2021, étude 2

Efthymia Lekkou

La mutabilité de services publics, un principe en mutation ?, *RFDA*, 2021, p. 978-986

Commentaire de CJCE, 6 octobre 1982, *Srl CILFIT et Lanificio di Gavardo SpA c/ Ministère de la Santé*, aff. 283/81, comm. n° 24, p. 127-132 in **Michaël Karpenschif et Cyril Nourissat** (dir.), *Les grands arrêts de la jurisprudence de l'Union européenne*, 4^e éd.

mise à jour, Paris, PUF, 2021, 824 p.

Commentaire de CJCE, 22 octobre 1987, *Foto-Frost c/ Hauptzollamt Lübeck-Ost*, aff. 314/85, comm. n° 33, p. 176-181 in **Michaël Karpenschif** et **Cyril Nourissat** (dir.), *Les grands arrêts de la jurisprudence de l'Union européenne*, 4^e éd. mise à jour, Paris, PUF, 2021, 824 p.

Commentaire de CJUE, 27 novembre 2012, *Pringle*, aff. C-370/12, comm. n° 97, conjoint avec commentaire de CJUE, 11 décembre 2018, *Weiss*, aff. C-493/17, comm. n° 140, p. 490-496 in **Michaël Karpenschif** et **Cyril Nourissat** (dir.), *Les grands arrêts de la jurisprudence de l'Union européenne*, 4^e éd. mise à jour, Paris, PUF, 2021, 824 p.

Commentaire de CJUE, 14 juillet 2016, *Promimpresa*, C-458/14 et C-67/15, comm. n° 119, p. 610-614 in **Michaël Karpenschif** et **Cyril Nourissat** (dir.), *Les grands arrêts de la jurisprudence de l'Union européenne*, 4^e éd. mise à jour, Paris, PUF, 2021, 824 p.

Commentaire de CJUE, 10 décembre 2018, *Wightman e.a.*, aff. C-621/18, comm. n° 139, p. 697-702 in **Michaël Karpenschif** et **Cyril Nourissat** (dir.), *Les grands arrêts de la jurisprudence de l'Union européenne*, 4^e éd. mise à jour, Paris, PUF, 2021, 824 p.

Commentaire de CJUE, 16 décembre 2020, *Conseil c/ K. Chrysostomides & Co. e.a.*, aff. jtes C-597, C-598, C-603 et 604/18 P, comm. n° 148, p. 724-727 in **Michaël Karpenschif** et **Cyril Nourissat** (dir.), *Les grands arrêts de la jurisprudence de l'Union européenne*, 4^e éd. mise à jour, Paris, PUF, 2021, 824 p.

Gaëlle Marti

Le Royaume-Uni menace de déclencher l'article 16 pour mettre fin au protocole irlandais en contrariété avec ses obligations internationales, *Le Club des juristes* [site web], 15 novembre 2021

Commentaire de CJUE, 28 avril 2011, *El Dridi*, aff. C-61/11, comm. n° 94, p. 477-483 in **Michaël Karpenschif** et **Cyril Nourissat** (dir.), *Les grands arrêts de la jurisprudence*

de l'Union européenne, 4^e éd. mise à jour, Paris, PUF, 2021, 824 p.

Commentaire de CJUE, gr. ch., 16 avril 2013, *Espagne et Italie c/ Conseil*, aff. C-274/11 et C-295/11, comm. n° 100, p. 502-507 in **Michaël Karpenschif** et **Cyril Nourissat** (dir.), *Les grands arrêts de la jurisprudence de l'Union européenne*, 4^e éd. mise à jour, Paris, PUF, 2021, 824 p.

« La Cour de justice et les choix de politique publique des États membres de l'Union européenne », p. 93-104 in **Éric Carpano** et **Gaëlle Marti** (dir.), *Démocratie et marché dans l'Union européenne*, Bruxelles, Larcier, 2021, 480 p.

« L'influence de la doctrine sur la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne », p. 239-249 in **Brunessen Bertrand** et **Laure Clément-Wilz** (dir.), *Les méthodes et stratégies dans l'Union européenne*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2021, 286 p.

Gaëlle Marti, Lucie Cluzel-Métayer et Samir Merabet

Chronique « Droit et Intelligence artificielle », *JCP G*, 2021, doctrine 1373

Chronique « Droit et Intelligence artificielle », *JCP G*, 2021, doctrine 720

Kiara Neri et Loïc Robert

« Effets des traités : situation juridique des ressortissants des parties au regard des normes conventionnelles (Généralités. Application des traités en France) », *JurisClasseur Droit international*, fascicule 30, mai 2021

Aubin Nzaou

Non-State Actors on Climate Litigation: Les Amis de la Terre France and the Coalition that Made the State Look Bad, *Carbon and Climate Law Review*, vol. 15 (4), 2021

The African Union, *Yearbook of International Environmental Law*, vol. 31 (1), 2021

Antoine Petel

Politique européenne des données : quelle place pour les collectivités territoriales ?, *Cahiers du juridique*, n° 240, octobre 2021, p. 12-14

Publication de l'« *Artificial Intelligence Act* » : la Commission européenne dévoile sa vision pour encadrer l'intelligence artificielle, *RLDI*, 2021/183, n° 6012, p. 36-41

Politique sur les données : comparaison des approches française et européenne, *RLDI*, 2021/178, n° 5923, p. 43-48

Loïc Robert

La présomption *Bosphorus* à l'épreuve du mandat d'arrêt européen. Commentaire de Cour EDH, 25 mars 2021, *Bivolaru et Moldovan c/ France*, n° 40324/16 et n° 12623/17, *RDUE*, 2021, p. 519-525

La jurisprudence de la CJUE relative au droit à la liberté et à la sûreté, Titre VII [en ligne], n° 7, octobre 2021

Commentaire de CJUE, gr. ch., 28 mars 2017, *PJSC Rosneft Oil Company c/ Her Majesty's Treasury e.a.*, aff. C-72/15, comm. n° 125, p. 644-647 in **Michaël Karpenschif et Cyril Nourissat** (dir.), *Les grands arrêts de la jurisprudence de l'Union européenne*, 4^e éd. mise à jour, Paris, PUF, 2021, 824 p.

Quand le provisoire s'éternise. L'entrée en vigueur de l'accord commercial UE / Royaume-Uni suspendu à l'approbation des parlementaires européens, *Le Club des Juristes*, 2 avril 2021

« L'Union européenne et le marché des armes : quelle place pour la démocratie ? », p. 341-354 in **Éric Carpano et Gaëlle Marti** (dir.), *Démocratie et marché dans l'Union européenne*, Bruxelles, Larcier, 2021, 480 p.

Panayotis Soldatos

L'Europe menacée d'un duopole géopolitique d'hyperpuissances États-Unis-Chine : l'enclavement euratlantique et la faible ambition de déploiement stratégique autonome de l'UE, *Fenêtre sur l'Eu-*

rope [en ligne], 29 novembre 2021

« L'Amérique est de retour » : quelle réplique d'une Europe en longue et pénible quête de politique étrangère et de défense de grande puissance ?, *Fenêtre sur l'Europe* [en ligne], 5 juillet 2021

Regards choisis sur la scène nationale des États membres de l'UE plongés dans la pandémie : la nébuleuse du « bien commun », *Fenêtre sur l'Europe* [en ligne], 22 avril 2021

L'accord de commerce et de coopération entre l'UE et le R.-U. : la primauté, chez les Britanniques, du discours du vraisemblable sur l'analyse du réel, *Fenêtre sur l'Europe* [en ligne], 5 février 2021

Hélène Surrel

« La contribution du contentieux européen concernant les PECO à l'effectivité du principe de non-discrimination », p. 177-195 in **Constance Chevallier-Govers, Mihaela Ailincai et Véréane Edjaharian-Kanaa** (dir.), *Les Europes de l'intérieur, vers l'extérieur. Mélanges en l'honneur du professeur Catherine Schneider*, Paris, Mare & Martin, coll. « Liber amicorum », 2021, 834 p.

« La Convention européenne des droits de l'homme, quelles sources d'inspiration demain pour le juge constitutionnel ? », p. 245 et suiv. in **Katarzyna Blay-Grabarczyk et Laure Milano** (dir.), *Les soixante-dix ans de l'adoption de la Convention européenne des droits de l'homme. Enjeux et perspectives*, Paris, Pedone, coll. « Publications de l'Institut international des droits de l'homme » : n° 46, 2021, 264 p.

Chronique « Conseil constitutionnel et jurisprudence de la CEDH » (janvier à juin 2021), Titre VII [en ligne], n° 7, octobre 2021

Commentaire de CJCE, 14 mai 1974, *J. Nold, Kohlen und Baustoffgrosshandlung c/ Commission*, aff. 4-73, comm. n° 11, p. 60-66 in **Michaël Karpenschif et Cyril Nourissat** (dir.), *Les grands arrêts de la jurisprudence de l'Union européenne*, 4^e éd. mise à jour, Paris, PUF, 2021, 824 p.

Commentaire de CJCE, 15 juin 1978, *Defrenne (Gabrielle Defrenne c/ SA belge*

de navigation aérienne), aff. 149/77, comm. n° 20, p. 105-110 in **Michaël Karpenschif** et **Cyril Nourissat** (dir.), *Les grands arrêts de la jurisprudence de l'Union européenne*, 4^e éd. mise à jour, Paris, PUF, 2021, 824 p.

Commentaire de CJCE, 11 juillet 1985, *Cinéthèque SA e.a. c/ Fédération nationale des cinémas français*, aff. jtes 60/84 et 61/84, comm. n° 29, p. 153-158 in **Michaël Karpenschif** et **Cyril Nourissat** (dir.), *Les grands arrêts de la jurisprudence de l'Union européenne*, 4^e éd. mise à jour, Paris, PUF, 2021, 824 p.

Commentaire de CJCE, 30 juillet 1996, *Bosphorus Hava Yollari ve Ticaret AS c/ Minister for Transport, Energy and Communications e.a.*, aff. C-84/95, comm. n° 51, p. 238-241 in **Michaël Karpenschif** et **Cyril Nourissat** (dir.), *Les grands arrêts de la jurisprudence de l'Union européenne*, 4^e éd. mise à jour, Paris, PUF, 2021, 824 p.

Commentaire de CJCE, 26 juin 1997, *Familiapress (Vereinigte Familiapress Zeitungsverlags- und vertriebs GmbH c/ Heinrich Bauer Verlag)*, aff. C-368/95, comm. n° 52, p. 241-245 in **Michaël Karpenschif** et **Cyril Nourissat** (dir.), *Les grands arrêts de la jurisprudence de l'Union européenne*, 4^e éd. mise à jour, Paris, PUF, 2021, 824 p.

Commentaire de CJCE, 17 février 1998, *Lisa Jacqueline Grant c/ South-West Trains Ltd*, aff. C-249/96, comm. n° 55, p. 257-261 in **Michaël Karpenschif** et **Cyril Nourissat** (dir.), *Les grands arrêts de la jurisprudence de l'Union européenne*, 4^e éd. mise à jour, Paris, PUF, 2021, 824 p.

Commentaire de CJCE, gr. ch., 27 juin 2006, *Parlement c/ Conseil*, aff. C-540/03, comm. n° 77, p. 404-410 in **Michaël Karpenschif** et **Cyril Nourissat** (dir.), *Les grands arrêts de la jurisprudence de l'Union européenne*, 4^e éd. mise à jour, Paris, PUF, 2021, 824 p.

Commentaire de CJCE, gr. ch., 18 décembre 2007, *Laval un Partneri Ltd c/ Svenska Byggnadsarbetareförbundet e.a.*, aff. C-341/05, comm. n° 81, p. 422-426 in **Michaël Karpenschif** et **Cyril Nourissat** (dir.), *Les grands arrêts de la jurisprudence*

de l'Union européenne

de l'Union européenne, 4^e éd. mise à jour, Paris, PUF, 2021, 824 p.

Commentaire de CJCE, gr. ch., 3 septembre 2008, *Kadi (Yassin Abdullah Kadi et Al Barakaat International Foundation c/ Conseil et Commission)*, aff. jtes C-402/05 P et C-415/05 P, comm. n° 83, p. 426-431 in **Michaël Karpenschif** et **Cyril Nourissat** (dir.), *Les grands arrêts de la jurisprudence de l'Union européenne*, 4^e éd. mise à jour, Paris, PUF, 2021, 824 p.

Commentaire de CJUE, 7 novembre 2013, *Minister voor Immigratie en Asiel c/ X, Y et Z*, aff. jtes C-199/12 à C-201/12, comm. n° 105, p. 511-517 in **Michaël Karpenschif** et **Cyril Nourissat** (dir.), *Les grands arrêts de la jurisprudence de l'Union européenne*, 4^e éd. mise à jour, Paris, PUF, 2021, 824 p.

Commentaire de CJUE, gr. ch., 18 mars 2014, *C.D. c/ S.T.*, aff. C-167/12, comm. n° 109, p. 535-539 in **Michaël Karpenschif** et **Cyril Nourissat** (dir.), *Les grands arrêts de la jurisprudence de l'Union européenne*, 4^e éd. mise à jour, Paris, PUF, 2021, 824 p.

Commentaire de CJUE, ass. plén., 18 décembre 2014, *Avis 2/13*, comm. n° 114, p. 578-582 in **Michaël Karpenschif** et **Cyril Nourissat** (dir.), *Les grands arrêts de la jurisprudence de l'Union européenne*, 4^e éd. mise à jour, Paris, PUF, 2021, 824 p.

Commentaire de CJUE, gr. ch., 14 mars 2017, *Samira Achbita, Centrum voor gelijkheid van kansen en voor racismebestrijding c/ G4S Secure Solutions NV*, aff. C-157/15, comm. n° 124, p. 639-644 in **Michaël Karpenschif** et **Cyril Nourissat** (dir.), *Les grands arrêts de la jurisprudence de l'Union européenne*, 4^e éd. mise à jour, Paris, PUF, 2021, 824 p.

Chronique « Conseil constitutionnel et jurisprudence de la CEDH (juillet 2020 à décembre 2020) », Titre VII [en ligne], n° 6, Le droit des étrangers, avril 2021

Chronique de jurisprudence de la CEDH (2020) : « III. La protection des droits des personnes LGBTI dans la jurisprudence récente de la Cour européenne des droits de l'homme », *RDP*, 2021, p. 899-906

« La motivation en pratique : l'exemple

de la protection de la vie privée – Étude de décisions de la Cour EDH », in Valérie Goesel-Le Bihan et Jeremy Heymann (dir.), *Les Transversales de Lyon 2 – 2019. Comment sont motivées les décisions de justice ?*, Lyon, Les Transversales de Lyon 2, Actes en ligne, 2021

Chronique « Droit de la Convention européenne des droits de l'homme » (avec Frédéric Sudre, Laure Milano et Béatrice Pastre-Belda), *JCP G*, 2021, doctrine 28

Jean-Pierre Viennois

Commentaire de CJCE, 13 février 1969, *Walt Wilhelm e.a. c/ Bundeskartellamt*, aff. 14/68, comm. n° 4, p. 22-27 in Michaël Karpenschif et Cyril Nourissat (dir.), *Les grands arrêts de la jurisprudence de l'Union européenne*, 4^e éd. mise à jour, Paris, PUF, 2021, 824 p.

Commentaire de CJCE, 21 février 1973, *Continental Can (Europemballage Corporation et Continental Can Company Inc. c/ Commission)*, aff. 6/72, comm. n° 9, p. 51-55 in Michaël Karpenschif et Cyril Nourissat (dir.), *Les grands arrêts de la jurisprudence de l'Union européenne*, 4^e éd. mise à jour, Paris, PUF, 2021, 824 p.

Commentaire de CJCE, 30 septembre 1987, *Meryem Demirel c/ Ville de Schwäbisch Gmünd*, aff. 12/86, comm. n° 32, p. 171-176 in Michaël Karpenschif et Cyril Nourissat (dir.), *Les grands arrêts de la jurisprudence de l'Union européenne*, 4^e éd. mise à jour, Paris, PUF, 2021, 824 p.

Commentaire de CJCE, 23 avril 1991, *Klaus Höfner et Fritz Elser c/ Macrotron*, aff. C-41/90, comm. n° 37, p. 189-193 in Michaël Karpenschif et Cyril Nourissat (dir.), *Les grands arrêts de la jurisprudence de l'Union européenne*, 4^e éd. mise à jour, Paris, PUF, 2021, 824 p.

Commentaire de CJCE, 14 décembre 2000, *Masterfoods Ltd c/ HB Ice Cream Ltd*, aff. C-344/98, comm. n° 64, p. 334-337 in Michaël Karpenschif et Cyril Nourissat (dir.), *Les grands arrêts de la jurisprudence de l'Union européenne*, 4^e éd. mise à jour, Paris, PUF, 2021, 824 p.

Commentaire de CJCE, gr. ch., 19 mai 2009, *Apothekerkammer des Saarlandes e.a.*, aff. jtes C-171/07 et C-172/07, comm. n° 87, conjoint avec commentaire de CJCE, gr. ch., 19 mai 2009, *Commission c/ Italie*, aff. C-531/06, comm. n° 88, p. 437-443 in Michaël Karpenschif et Cyril Nourissat (dir.), *Les grands arrêts de la jurisprudence de l'Union européenne*, 4^e éd. mise à jour, Paris, PUF, 2021, 824 p.

Commentaire de CJUE, 11 septembre 2014, *Groupement des cartes bancaires c/ Commission*, aff. C-67/13 P, comm. n° 113, p. 571-577 in Michaël Karpenschif et Cyril Nourissat (dir.), *Les grands arrêts de la jurisprudence de l'Union européenne*, 4^e éd. mise à jour, Paris, PUF, 2021, 824 p.

Melchior Wathelet

Commentaire de CJCE, gr. ch., 12 juillet 2005, *Commission c/ France*, aff. C-304/02, comm. n° 74, p. 390-394 in Michaël Karpenschif et Cyril Nourissat (dir.), *Les grands arrêts de la jurisprudence de l'Union européenne*, 4^e éd. mise à jour, Paris, PUF, 2021, 824 p.

Commentaire de CJCE, gr. ch., 13 décembre 2005, *Marks & Spencer plc c/ David Halsey (Her Majesty's Inspector of Taxes)*, aff. C-446/03, comm. n° 76, p. 398-404 in Michaël Karpenschif et Cyril Nourissat (dir.), *Les grands arrêts de la jurisprudence de l'Union européenne*, 4^e éd. mise à jour, Paris, PUF, 2021, 824 p.

Commentaire de CJUE, gr. ch., 26 février 2013, *Åkerberg Fransson (Åklagaren c/ Hans Åkerberg Fransson)*, aff. C-617/10, comm. n° 98, conjoint avec commentaire de CJUE, gr. ch., 26 février 2013, *Melloni*, aff. C-399/11, comm. n° 99, p. 496-501 in Michaël Karpenschif et Cyril Nourissat (dir.), *Les grands arrêts de la jurisprudence de l'Union européenne*, 4^e éd. mise à jour, Paris, PUF, 2021, 824 p.

Commentaire de CJUE, gr. ch., 3 octobre 2013, *Inuit Tapiriit Kanatami e.a. c/ Parlement et Conseil*, aff. C-583/11 P, comm. n° 103, conjoint avec commentaire de CJUE, gr. ch., 19 décembre 2013, *Telefónica c/*

Commission, aff. C-274/12 P, comm. n° 107, p. 522-530 in **Michaël Karpenschif** et **Cyril Nourissat** (dir.), *Les grands arrêts de la jurisprudence de l'Union européenne*, 4^e éd. mise à jour, Paris, PUF, 2021, 824 p.

Commentaire de CJUE, gr. ch., 26 novembre 2013, *Groupe Gascogne c/ Commission*, aff. C-58/12 P, comm. n° 106, p. 517-522 in **Michaël Karpenschif** et **Cyril Nourissat** (dir.), *Les grands arrêts de la jurisprudence de l'Union européenne*, 4^e éd. mise à jour, Paris, PUF, 2021, 824 p.

Commentaire de CJUE, gr. ch., 16 octobre 2017, *Berlioz*, aff. C-682/15, comm. n° 128, conjoint avec commentaire de CJUE, gr. ch., 6 octobre 2020, *État luxembourgeois c/ B et c/ B e.a.*, aff. C-245 et 246/19, comm. n° 146, conjoint avec n° 128, sous n° 128, p. 661-666 in **Michaël Karpenschif** et **Cyril Nourissat** (dir.), *Les grands arrêts de la jurisprudence de l'Union européenne*, 4^e éd. mise à jour, Paris, PUF, 2021, 824 p.

Commentaire de CJUE, gr. ch., 8 juillet 2019, *Commission c/ Belgique*, aff. C-543/17, comm. n° 144, p. 713-719 in **Michaël Karpenschif** et **Cyril Nourissat** (dir.), *Les grands arrêts de la jurisprudence de l'Union européenne*, 4^e éd. mise à jour, Paris, PUF, 2021, 824 p.

2. PROJETS DE RECHERCHE

2.1. PROJETS EUROPÉENS

La Chaire Jean Monnet DMOCRIS (2017-2020)

Programme Erasmus+ : **Démocratie et intégration dans une Europe en crise (DMOCRIS)**

Titulaire de la Chaire : **Éric Carpano**

Référence : **587011-EPP-1-2017-1-FR-EPPJMO-CHAIR**

Financement : **50 000 euros**

Durée : **3 ans**



Présentation

La Chaire DEMOCRIS poursuivait l'objectif fondamental d'améliorer la connaissance du processus d'intégration européenne pour contribuer par la formation et la recherche à la promotion et la relance des valeurs et de la conscience européenne dans une Union en crise. Des actions ont été menées à destination du monde académique et du grand public en matière de formation, de conférences et de recherche.

1/ Formation

En matière de formation, un cycle complet de formation sur les questions européennes a été mis en place pour les étudiants et pour un public plus large (université formation tout au long de la vie)

- **Formation Licence – Master** : la Chaire a apporté son soutien à des cours de droit institutionnel de l'UE en Licence 3 (Ordre juridique de l'Union), en Master de droit public (Droit et politique de l'Union), en Master de droit européen (Droit de l'UE/ matériel approfondi / Mobilisation du droit de l'UE (Le droit de l'UE en action) / Droit européen des affaires
- Création d'un **Master Droit européen des droits de l'homme**
- **Formation professionnalisante** : deux séminaires spécifiques ont été créés, un de Clinique juridique (droit européen des droits de l'homme et concours internatio-

naux de plaidoirie) et un professionnel.

- **Formation doctorale** : en collaboration avec les universités de Grenoble et de Montpellier, nous avons créé les séminaires doctoraux Jean Monnet qui permettent aux doctorants en droit européen de se rencontrer et de discuter de leurs travaux devant des spécialistes européens de leurs recherches. Deux séminaires ont été organisés en janvier (Grenoble) et octobre 2019 (Lyon). En 2020, le séminaire de Montpellier a dû être annulé.
- **Formation continue** : dans le cadre de la formation continue Philosophie, Langues, Lettres de l'Université Lyon 3, un cycle de formation de 40 h à destination d'un large public a été proposé sur la genèse et le développement de l'idée européenne (L'Europe entre utopie et réalités)

2/ Cycles de conférences

- **La Semaine de l'Europe (25-29 mars 2019)**. Une semaine de cycles de conférences sur le thème de l'Europe est organisé la dernière semaine de mars chaque année. Cette semaine s'articule autour de différents événements ouverts à tous les publics (conférences, pièce de théâtre, colloque, projections débats). L'invité d'honneur de la première Semaine de l'Europe de 2019 était le juge **Skouris**, ancien président de la Cour de justice de l'Union. En 2020, **Pierre**

Moscovici, ancien Commissaire européen devait être le conférencier principal.

- **La journée sur l'état de l'Union.** Les étudiants du Master de Droit européen organisent et coordonnent, dans le cadre de la Chaire Jean Monnet, une journée d'études sur l'état de l'Union la dernière semaine de mois de janvier, en invitant des conférenciers sur les grands enjeux ou les réalisations de l'Union européenne. Deux journées ont été organisées en janvier 2019 et janvier 2020.
- Une journée organisée en collaboration avec l'Union des fédéralistes européens sur le thème « **Le déficit démocratique dans l'Union européenne : quel rôle pour les partis politiques ?** » (17 mars 2018)

3/ Recherche

Organisation de 5 colloques internationaux :

- **L'exception en droit de l'Union européenne** (12-13 octobre 2017, Lyon)
- **Intégration, fédéralisme et sécessionnisme : approches comparées des dynamiques territoriales dans l'Union européenne** (12-13 avril 2018, Barcelone)
- **Quel État de droit dans une Union en crise ?** (11-12 octobre 2018, Lyon)
- **Démocratie et marché dans une Union en crise** (13-14 juin 2019, Lyon)
- **Les identités en conflit en Europe** (17-18 juin 2019, Rome)

Les différentes activités menées dans le cadre de la Chaire ont donné lieu à la publication de trois ouvrages issus des colloques organisés dans le cadre de la Chaire :

- **Éric Carpano** et **Gaëlle Marti** (dir.), *L'exception en droit de l'Union européenne*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, collection « Droits européens », 2019, 374 p.
- **Éric Carpano** et **Marie-Laure Basilien-Gainche** (dir.), *Quel État de droit dans une Europe en crise ?*, *Revue des droits et libertés fondamentaux* [en ligne]
- **Éric Carpano** et **Gaëlle Marti** (dir.), *Démocratie et marché dans une Union en crise*, Bruxelles, Bruylant, coll. « Droit de l'Union européenne : Colloques », 2021, 480 p.

Deux de ces manifestations scientifiques ont fait également l'objet d'une captation vidéo et ont été mises en ligne sur Internet, en accès libre :

- **Quel État de droit dans une Europe en crise ?**
- **Démocratie et marché dans une Union en crise**

Le site web du Centre d'études européennes comporte une **rubrique spécifique** sur les activités de la Chaire et toutes les publications et vidéos des colloques sont accessibles.



L'action Marie Skłodowska-Curie *Transition Governance and Law* (2019-2022)

Programme Horizon 2020, MSC Individual Fellowship :
Transition Governance and Law
Porteur du projet : **Aubin Nzaou**
Référence : **MSCA-IF-GF-2018-845-118**
Financement : **257 000 euros**
Durée : **3 ans**



This project entitled “NGOs & Transition Governance in Law”, or abbreviated “TransGov & Law” or TGL, aims to study the role of NGOs in the governance of the energy transition from a legal point of view. In international law, the energy transition appears implicitly in Article 2 of the Paris Agreement on Climate, as one of the viable solutions likely to favor the realization of the long-term objective of limiting the rise of the average global temperature to 2° C compared to the pre-industrial level. This Agreement calls for, particularly about Articles 10 to 16, the establishment of a Global Partnership between the various actors involved in the fight against climate change. The TGL project is part of this perspective by focusing specifically on the issue of the participation of civil society (NGOs) in the implementation of the energy transition.

The energy transition is part of the European Union’s realization of an “Energy Union”, which is one of the ten priorities of this organization for 2014-2019, based on three pillars. However, the success of this transition depends on the participation of all stakeholders, whether public (States, local authorities ...) or private (civil society, NGOs, companies, etc.).

The study of the phenomenon of climate change and its consequences for the future of the planet mobilizes the researchers of the exact sciences as much as those of

the human and social sciences. Lawyers must take their full part, especially in international law (seeing that it is a global problem), but also in European law and in French and comparative law. It is important to reflect on the role of the various actors, particularly the NGOs, the rules adopted or to be adopted, the areas covered and the modalities for implementing the energy transition. I engaged in such research as part of my PhD thesis, in which I demonstrated that although the reconciliation of environmental and economic goals remains of great interest in the context of the exploitation of natural resources, it must nevertheless now be integrated into a larger framework of the energy transition. I wish to develop this reflection by orienting it on the role of the NGOs in the governance of the energy transition; a theme that is only very little explored by the legal doctrine but appearing fundamental for its success.

The TGL project aims to identify, question, and examine the role of NGOs in, at the same time, the manufacture and implementation of energy law resulting from the energy transition commitment. The new energy system, which must be set up at the international, European and national levels, derives from the legal rules. The energy transition is, in other words, mainly a legal transition. The question of the governance of this transition therefore arises. It first raises the question of the emergence of an

energy democracy: should States be the only ones to participate in this transition? It then raises the question of the reciprocal role of soft law and hard law, as well as their possible interactions in the governance of the energy transition. Based on the observation that the implementation of the latter depends to a large extent on the involvement of NGOs, the TGL project intends to show that this involvement can only be effective if certain mechanisms are put in place to this effect. Most of these mechanisms are directly related to State action, which should be verified. It is in light of these mechanisms that the analysis of the role of NGOs, as responsible partners of governments in the implementation of a sustainable transition, can be identified. But again, it is questionable whether, since the Paris Climate Agreement, States have put in place formal procedures and mechanisms for the involvement of NGOs at all levels, both in terms of rules only for the application of these rules. Finally, in the event that measures have been taken, is there a framework for dialogue or public

debate conducive to the expression, training and contribution of NGOs in this process, and then favorable to the constitution of a network of exchange and institutional partnership on the energy transition? My work will finally lead to reflect on the role of NGOs in the implementation *stricto sensu* of the energy transition. From this perspective, it will be necessary to find out whether the NGOs have put in place instruments for evaluating public policies on energy transition, likely to affect the whole process. In this context, it will also be asked whether the NGO-specific instruments of action promote the formation of advisory groups and take into consideration the jurisdictional procedures that guarantee the public interest, or private interests, in the area of energy transition. This analysis will also focus on the ambivalent role of NGOs in energy transition, especially when it comes to lobbies for sensitive issues.

Dr. Aubin Nzaou

Main realizations 2021

December 15, 2021: Professor Tibisay Morgandi (Queen Mary University of London School of Law), *Energy Security and International Law*

December 8, 2021: Professor Robert Percival (University of Maryland—Carey School of Law), *Are Democracies Capable of Responding Effectively to the Climate Crisis?*

December 1, 2021: Professor Troy Rule (Arizona State University—Sandra Day O'Connor College of Law), *Utility Mission Creep*

November 22, 2021: Professor Lisa Sachs (Columbia University—Columbia Law School), *Role and Implications of International Investment Law for Energy, Natural Resources and Climate*

November 10, 2021: Professor Jan Laitos (University of Denver, Sturm College of Law), *Rethinking Environmental and Energy Law: Why Laws Should Conform to the Laws of Nature*

October 13, 2021: Professor Joe Aldy (Harvard Kennedy School of Government), *Learning How to Build Back Better: The Role and Potential of Clean Energy Policy Evaluation*

June 17, 2021: Professor Lisa Benjamin (Lewis & Clark Law School), *Evolving corporate climate liability - perspectives from the US and Europe*

SUPERVISORS

Professor Victor B. Flatt: Dwight Olds Chair in Law and Director of the *Center for the Environment, Energy and Natural Resources* (EENR) at the University of Houston.

Professor Bernadette Le Baut-Ferrarese: Member of the *Center for European Studies* (CEE) at University of Lyon, co-director of the Master degrees "Climate Change Law" and "Energy Law"

May 25, 2021: *2nd Annual Global Energy Law and Policy Symposium «The Energy Transition in a COVID Altered World*

May 19, 2021: Professor Rebecca Bratspies (CUNY School of Law), *Renewable Rikers: Making a Just Energy Transition*

April 29, 2021: Professor Uma Outka (University of Kansas School of Law), *Energy Law, COVID, and Energy Burdens*

March 12, 2021 : Professor Joshua Galperin (University of Pittsburgh School of Law), *Uncommon Law: Judging in the Anthropocene*

March 2, 2021: Professor Alexandra Klass (University of Minnesota Law School), *Eminent Domain Law as Climate Policy*

January 21, 2021: Professor Roy Partain (University of Aberdeen School of Law), *Offshore Methane Hydrates - The Biggest Hidden Issue in Energy Law*

2.2. PROJETS NATIONAUX

Le projet ANR ORA V *GUARDINT* (2019-2021)

Programme ANR ORA V : ***Oversight and intelligence networks: Who guards the guardians? (GUARDINT)***

Bénéficiaire : **Marie-Laure Basilien-Gainche**

Référence : **ANR-18-ORAR-0006-02**

Financement : **29 000 euros**

Durée : **3 ans**



PRÉSENTATION DU PROJET : *Researching surveillance, intelligence & oversight*

GUARDINT is a European research project that examines surveillance, intelligence and oversight. The main goal is to build empirical and conceptual tools to better understand the limits and potential of intelligence oversight mechanisms.

Teams from leading research institutions in France, Germany and the United Kingdom are contributing to the 3-year collaborative project. Cross-disciplinary in nature, our work encompasses policy and legal analysis as well as sociological and historical research.

[Learn more about the project](#)

WORKSHOP 2021 | AVIGNON | 8-11 NOVEMBRE 2021

L'équipe **GUARDINT** France (CERI de Sciences Po Paris et EDIEC) a organisé un workshop fermé sur la collaboration internationale des services de renseignement et la mise en place de procédures de contrôle. Les autres équipes de recherche **GUARDINT** (Allemagne, Grande-Bretagne) et plusieurs invités internationaux ont contribué à l'élaboration d'une première étape du livrable final.

Le workshop a réuni des chercheurs de Sciences Po, du CNRS, du King's College, de la Queen Mary University of London, de la Montclair State University (USA), ainsi que des *think tanks* allemands participant au projet ORA à savoir la **Stiftung Neue Verantwortung** (NV) et le **Wissenschaftszentrum** de Berlin (WZB). Par ailleurs, le workshop a accueilli des journalistes d'investigation, des représentants des services et des représentants d'organismes de contrôle. Ces derniers ont demandé à rester anonymes.

Les universitaires ayant participé au workshop sont les suivants : **Prof. Didier Bigo** (Sciences Po Paris), **Prof. Elspeth Guild** (Queen Mary University of London), **Dr. Hager Ben Jaffel** (CNRS), **Dr. Ronja Kniep** (WZB), **Prof. Arnaud Kurze** (Montclair State University), **Bernadino Léon Reyes** (PhD, Sciences Po Paris), **Sarah Roller** (WZB), **Félix Tréguer** (Post doc, Sciences Po Paris), **Roxana Vermel** (Sciences Po Paris), **Ben Wagner** (TU Delft), **Thorsten Wetzling** (SNV).

Les objectifs du workshop étaient multiples : examiner les procédures de collaboration entre les services de renseignement des différents États impliqués, qu'elles soient formelles ou informelles, bilatérales et multilatérales ; réfléchir sur la mise en réseau d'organismes existants (tant institutionnels qu'universitaires) pour les impliquer dans un travail collectif en vue d'élaborer et des régulations et des mécanismes de contrôle ; trouver les moyens de mettre à jour les pratiques de violations des droits fondamentaux de populations qui sont l'objet d'opérations coercitives et intrusives.

Le workshop de novembre 2021 a permis que soit élaborée une note de recherche examinant les raisons que les services de renseignement avancent pour justifier de telles opérations de collaboration et explorant les problématiques tant juridiques que politiques qui résultent. A partir d'un tel constat, la note qui est en cours de finalisation inclut des propositions et des recommandations pour la mise en place d'un *oversight* international des services secrets dans les démocraties occidentales, mettant l'accent sur des mesures *bottom-up* et *top-down*.

Les résultats des travaux menés lors du workshop de novembre 2021 seront présentés dans une conférence qui devrait se tenir à Londres début 2022 (si les conditions sanitaires le permettent).

2.3. PROJETS DU SITE

Le projet bourgeon UJML3 REPAIR (2022)

Programme **bourgeon** UJML3 2021 : **REPAIR. Violences sexuelles : changer les représentations sociales et culturelles, repenser les prises en charge judiciaires**

Porteur du projet : **Gaëlle Marti**

Référence : -

Financement : **10 000 euros**

Durée : **1 an**



Les chiffres des violences sexistes et sexuelles sont éloquentes. Pour ne mentionner que les viols et/ou tentatives de viol, ce sont chaque année 94 000 femmes qui en sont victimes. Les chiffres de la prise en charge de ces violences par le système judiciaire sont tout aussi significatifs : seules 12 % des victimes portent plainte en moyenne et, sur ces plaintes, 10 % seulement aboutissent effectivement à une condamnation.

Sur la base de ce constat, le projet vise, d'une part, à interroger la manière dont les représentations sociales des violences sexuelles permettent que de tels comportements aient lieu dans une impunité relative, et, d'autre part, à proposer des voies pour une justice véritablement réparatrice pour les victimes et transformative pour la société.

Le programme de recherche débutera en janvier et se terminera en décembre. Différents événements sont prévus afin de développer un réseau de chercheuses et chercheurs susceptibles de s'investir dans un projet sur le long terme, d'en identifier avec plus de précisions les enjeux et problématiques et d'en dessiner l'architecture et la structuration scientifique :

- un colloque (3-4 mars)
- un axe de recherche-crédation comportant : un procès fictif organisé (6 mai), préparé par 2 demi-journées de travaux avec les participant.e.s ; un cycle d'invitations littéraires sur l'écriture des violences sexuelles, en partenariat avec la Villa Gillet (novembre) ; 4 séminaires fermés réunissant les membres du comité de pilotage du projet (en janvier, juin, septembre et octobre), dans le but de faire le bilan des travaux engagés, recenser les chercheur.se.s intéressé.e.s par la participation à un programme de recherche à plus long terme.

Finalités du projet

- interroger la manière dont les représentations sociales des violences sexuelles permettent que de tels comportements aient lieu dans une impunité relative
- proposer des voies pour une justice véritablement réparatrice pour les victimes et transformative pour la société

Verrous scientifiques et caractère novateur du projet

- morcellement épistémologique du traitement des violences sexistes et sexuelles inter- et intradisciplinaire
- scission entre les études théoriques et les pratiques des acteurs institutionnels préjudiciable à la transformation du système judiciaire et des représentations en direction d'une justice réparatrice.

Le projet vise à remédier à ces deux écueils épistémologiques en mêlant les analyses disciplinaires (droit, sociologie, philosophie, disciplines artistiques et littéraires, etc.) et en associant les acteurs et parties prenantes concernées (milieux socio-culturels, acteurs institutionnels et judiciaires).

Résultats finaux escomptés

Le projet entend décloisonner les savoirs et faire dialoguer les analyses menées dans les différents champs disciplinaires sur la question des violences sexistes et sexuelles et leur traitement juridique et judiciaire. Une telle analyse interdisciplinaire est le préalable nécessaire à une profonde mutation du système, à laquelle le présent projet entend contribuer, éventuellement par la formulation de propositions concrètes de réformes.

3. MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES

3.1. COLLOQUES, JOURNÉES D'ÉTUDES, ATELIERS, SÉMINAIRES ET CONFÉRENCES



21 janvier 2021

Projet TGL (Aubin Nzaou, post-doc, Houston)

Offshore Methane Hydrates - The Biggest Hidden Issue in Energy Law, by professor Roy Partain, University of Aberdeen, School of Law

[Vidéo en ligne](#)



27 janvier 2021

Énergie et citoyenneté

Visioconférence CEE

dir. sc. Bernadette Le Baut-Ferrarese



16 février 2021

Projet TGL (Aubin Nzaou, post-doc, Houston)

Eminent Domain Law as Climate Policy, by professor Alexandra Klass, University of Minnesota Law School

[Vidéo en ligne](#)



10 mars 2021

Les vicissitudes de l'État de droit dans l'Union européenne, par Constantin Yannakopoulos

Visioconférence IDEA/CEE
dir. sc. Michaël Karpenschif

[Texte en ligne](#)



12 mars 2021

Projet TGL (Aubin Nzaou, post-doc, Houston)

Uncommon Law: Judging in the Anthropocene, by professor Joshua Galperin, University of Pittsburgh School of Law

[Vidéo en ligne](#)



6 avril 2021

La Cour de justice et les signes religieux en entreprise,

Visioconférence CEE, avec **Hélène Surrel**, Professeure de droit public à Sciences Po Lyon et **Panagiota Katsorchi**, Docteure en droit et référendaire à la Cour de justice

dir. sc. **Gaëlle Marti** et **Loïc Robert**



29 avril 2021 | **Projet TGL (Aubin Nzaou, post-doc, Houston)**

Energy Law, COVID, and Energy Burdens

Conference by Professor Uma Outka, University of Kansas School of Law

[Vidéo en ligne](#)

11 mai 2021 | Projet TGL (Aubin Nzaou, post-doc, Houston)

Environmental Social Governance (ESG): Major Mover Towards Sustainable Energy Future

Conference by Shalanda Baker, Deputy Director of Energy Justice, U.S. Department of Energy

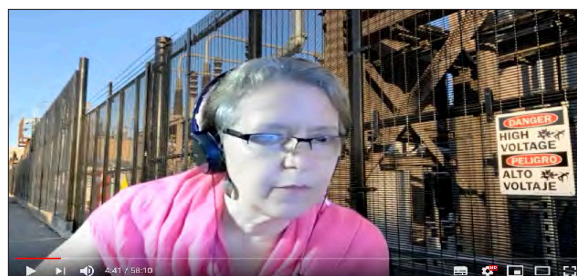


19 mai 2021 | Projet TGL (Aubin Nzaou, post-doc, Houston)

Renewable Rikers: Making a Just Energy Transition That Builds Restorative Environmental Justice by

Conference by Professor Rebecca Bratspies, City University of New York (CUNY) School of Law

[Vidéo en ligne](#)

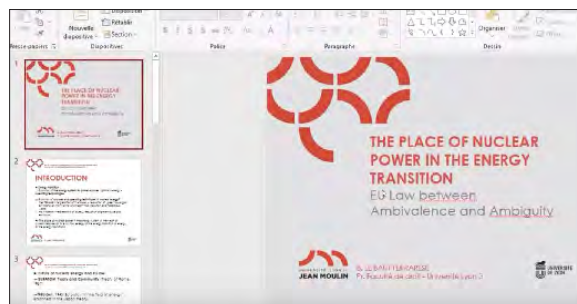


25 mai 2021 | Projet TGL (Aubin Nzaou, post-doc, Houston)

The Energy Transition in a COVID Altered World

2nd Annual Global Energy Law and Policy Symposium

[Vidéo en ligne](#)



11 juin 2021

L'influence de l'économie numérique sur le contrôle des concentrations – Récentes évolutions

Conférence par Me Guillaume André, avocat, Arnold & Porter, Bruxelles

dir. sc. Étienne Durand





15 juin 2021

Regards croisés sur les juridictions régionales

Conférence par Laurence Burgorgue-Larsen et Laure Clément-Wilz

dir. sc. Gaëlle Marti et Julie Ferrero



17 juin 2021 | **Projet TGL (Aubin Nzaou, post-doc, Houston)**

Evolving corporate climate liability - perspectives from the US and Europe

Conference by Professor Lisa Benjamin, Lewis & Clark Law School

Vidéo en ligne



21 septembre 2021

La protection des investissements réalisés dans le marché intérieur: les défis du XXI^e siècle, par **Paschalis Paschalidis**, Professeur associé à l'université Jean Moulin Lyon 3, Conférence de rentrée des masters de droit européen dir. sc. **Gaëlle Marti**

12 octobre 2021

La répression des ouïghours sous l'angle du droit européen et international

Conférence de Raphaël Glucksmann, organisée par Yanis Bouhacine, étudiant en Master 2 Droit européen des affaires, directeur de *Amnesty Lyon 3* et Madeleine Bressat, étudiante en Master 2 Droit international à l'université Panthéon Assas

dir. sc. **Gaëlle Marti** et **Kiara Neri**



13 octobre 2021

Learning How to Build Back Better: The Role and Potential of Clean Energy Policy Evaluation

Conférence du professeur **Joe Aldy** (Harvard Kennedy School of Government—Harvard University), *Virtual Lecture Series*, University of Houston Law Center, Environment Energy and Natural Resources Center

dir. sc. **Gina Warren** et **Aubin Nzaou**



4 et 5 novembre 2021

Le droit de la sécurité de l’approvisionnement énergétique

Colloque organisé avec le soutien de l’université de Pau et des Pays de l’Adour (UPPA), du SGR de Lyon 3 et de l’EDIEC et sous le parrainage de *L’Énergie en lumière* et de l’*Association des chercheurs en droit de l’énergie* (ACDE)

dir. sc. **Bernadette Le Baut-Ferrarese**



8, 9, 10 et 11 novembre 2021

Pour des mécanismes de contrôles des activités de collaborations internationales entre services de renseignement des démocraties

Atelier du projet ANR GUARDINT : Garder les gardiens

dir. sc. **Didier Bigo**

10 novembre 2021

Rethinking Environmental and Energy Law: Why Laws Should Conform to the Laws of Nature

Conférence du professeur **Jan Laitos** (University of Denver, Sturm College of Law), *Virtual Lecture Series*, University of Houston Law Center, Environment Energy and Natural Resources Center

dir. sc. **Tracy Hester**, **Victor Flatt** et **Aubin Nzaou**



22 novembre 2021

Role and Implications of International Investment Law and Energy, Natural Resources and Climate

Conférence du professeur **Lisa Sachs** (Columbia University-Columbia Law School), *Virtual Lecture Series*, University of Houston Law Center, Environment Energy and Natural Resources Center

dir. sc. **Gina Warren**, **Victor Flatt** et **Aubin Nzaou**





1^{er} décembre 2021

Utility Mission Creep

Conférence du professeur Troy Rule (Arizona State University-Sandra Day O'Connor College of Law), *Virtual Lecture Series*, University of Houston Law Center, Environment Energy and Natural Resources Center

dir. sc. **Victor Flatt** et **Aubin Nzaou**

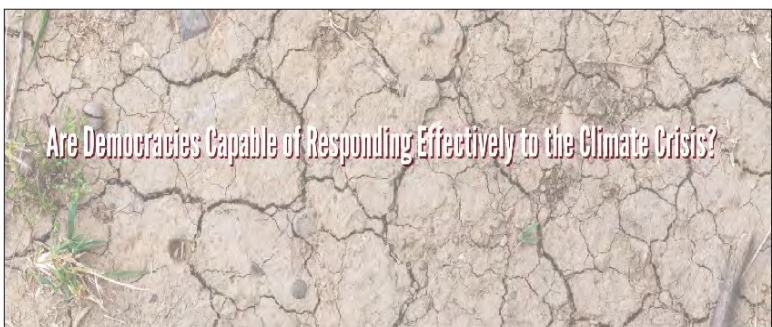


7 décembre 2021

Respect de l'Etat de droit dans l'Union : le droit suffira-t-il ?

Masterclass IDEA, conférence de Melchior Wathelet

dir. sc. **Michaël Karpenschif**



8 décembre 2021

Are Democracies Capable of Responding Effectively to the Climate Crisis?

Conférence du professeur Robert Percival (University of Maryland-Carey School of Law), *Virtual Lecture Series*, University of Houston Law Center, Environment Energy and Natural Resources Center

dir. sc. **Victor Flatt** et **Aubin Nzaou**



15 décembre 2021

Energy Security and International Law

Conférence du professeur Tibisay Morgandi (Queen Mary University of London School of Law), *Virtual Lecture Series*, University of Houston Law Center, Environment Energy and Natural Resources Center

dir. sc. **Victor Flatt** et **Aubin Nzaou**

3.2. COMMUNICATIONS (COLLOQUES, JOURNÉES D'ÉTUDES, ATELIERS, SÉMINAIRES ET CONFÉRENCES)

Florian Berger

Le bien-être animal dans l'Union européenne : le temps d'accélérer la cadence ?, 4^e Journée de la jeune recherche de l'AFEE, *Le bien-être animal dans l'Union européenne : le temps d'accélérer la cadence ?* (dir. sc. Mathieu Rouy, Barbara Thibault et Laura Walz), université de Bordeaux, 22 octobre 2021

Étienne Durand

Présidence de la table ronde « Le défi de la rupture d'approvisionnement », colloque *Le droit de la sécurité d'approvisionnement énergétique dans l'Union européenne* (dir. sc. Bernadette Le Baut-Ferrarese), Lyon, UJML3, 4-5 novembre 2021

Victor Flatt et Aubin Nzaou

Direction scientifique, conférence *Energy Security and International Law*, par Tibisay Morgandi (Queen Mary University of London School of Law), *Virtual Lecture Series*, University of Houston Law Center, Environment Energy and Natural Resources Center, 15 décembre 2021.

Direction scientifique, conférence *Are Democracies Capable of Responding Effectively to the Climate Crisis?*, par Robert Percival (University of Maryland-Carey School of Law), *Virtual Lecture Series*, University of Houston Law Center, Environment Energy and Natural Resources Center, 8 décembre 2021.

Direction scientifique, conférence *Utility Mission Creep*, par Troy Rule (Arizona State University-Sandra Day O'Connor College of Law), *Virtual Lecture Series*, University of Houston Law Center, Environment Energy and Natural Resources Center, 1^{er} décembre 2021

Tracy Hester, Victor Flatt et Aubin Nzaou

Direction scientifique, conférence *Rethinking Environmental and Energy Law: Why Laws Should Conform to the Laws of Nature*, par Jan Laitos (University of Denver, Sturm College of Law), *Virtual Lecture Series*, University of Houston Law Center, Environment Energy and Natural Resources Center, 10 novembre 2021

Michaël Karpenschif

Direction scientifique, conférence *Respect de l'Etat de droit dans l'Union : le droit suffira-t-il ?*, par Melchior Wathelet, Master-class IDEA Lyon, UJML3, 7 décembre 2021

Bernadette Le Baut-Ferrarese

Direction scientifique, colloque *Le droit de la sécurité d'approvisionnement énergétique dans l'Union européenne*, Lyon, UJML3, 4-5 novembre 2021

The place of nuclear power in the energy transition. EU law between ambivalence and ambiguity, 2nd Annual Global Energy Law and Policy Symposium: « The Energy Transition in a COVID Altered World » (dir. sc. Aubin Nzaou), University of Houston Law Center, 25 mai 2021

Bernadette Le Baut-Ferrarese et Étienne Durand

L'appropriation de la sécurité d'approvisionnement en énergie par le droit, colloque *Le droit de la sécurité d'approvisionnement énergétique dans l'Union européenne* (dir. sc. Bernadette Le Baut-Ferrarese), Lyon, UJML3, 4-5 novembre 2021

Gaëlle Marti

Democracy and market in the EU, Conférence de rentrée solennelle, université de Bologne, Département de droit et sciences politiques, 18 novembre 2021

Gaëlle Marti et Sylvie Guillaume

Le Parquet financier européen : vers un espace commun de justice pénale dans l'Union européenne, conférence *Mouvement européen – Rhône*, Lyon, 18 mars 2021

Tibisay Morgandi, Prof. Tracy et Aubin Nzaou

Energy Security in International Law, Environment Energy and Natural Resources Center, University of Houston Law Center, Houston, 15 novembre 2021

Louis Navé et Georges Tirel

Le cadre juridique de l'Union européenne, colloque *Le droit de la sécurité d'approvisionnement énergétique dans l'Union européenne* (dir. sc. Bernadette Le Baut-Ferrarese), Lyon, UJML3, 4-5 novembre 2021

Aubin Nzaou

What Does it Mean to be a Social Science's Researcher?, colloque *Online talks with European Countries schools, Virtual Annual Workshop*, Session 3-Science is Wonderful 2021 Live event, Bruxelles, 22-26 novembre 2021

Non-State Actors and Climate Litigation: How Climate Change Debate is Shifting from a Political to a Legal Debate, colloque *World Congress on Climate Change and Ecosystem Climate Change 2021*, Virtual Symposium, Londres, 6-7 octobre 2021

Aubin Nzaou et Marie-Agnès Feukeu Tchioumba

Sanctions for Breaches of African Union Law, colloque *International Symposium on*

Sanctions and Africa: an International Law and Politics Conference, Coventry University London Law School, 9-10 décembre 2021

Aubin Nzaou et Rafael Leal-Acas

Le cadre juridique international, colloque *Le droit de la sécurité d'approvisionnement énergétique dans l'Union européenne* (dir. sc. Bernadette Le Baut-Ferrarese), Lyon, UJML3, 4-5 novembre 2021

Clémentine Pouzet

L'intelligence artificielle, conférence, Lyon, UJML3, Collège de droit, 8 novembre 2021

Regards croisés sur l'intelligence artificielle : le Conseil de l'Europe et l'UE, Journée Patrick Daillier : *Stratégies juridiques européennes sur la scène internationale : entre projection et négociation*, université Paris Nanterre (CEDIN), 12 mars 2021

Loïc Robert

Présidence de la table ronde « L'échelle internationale et européenne », colloque *Le droit de la sécurité d'approvisionnement énergétique dans l'Union européenne* (dir. sc. Bernadette Le Baut-Ferrarese), Lyon, UJML3, 4-5 novembre 2021

Les figures du chef de l'État dans la jurisprudence de la Cour EDH, colloque en ligne *Les figures contemporaines du chef de l'État en régime parlementaire* (dir. sc. Vanessa Barbé, Bertrand-Léo Combrade et Bertrand Ridard), 10-11 mai 2021

Le recours en responsabilité dans la jurisprudence de la Cour EDH, colloque *La protection des droits fondamentaux par le recours en responsabilité administrative* (dir. sc. Jérôme Travard), Lyon, UJML3, 18 juin 2021

What is a deprivation of liberty? The Hungarian Transit Zones in the recent case Law of European Courts, workshop *European judges and migration MAPS Project* (dir. sc. Kiara Neri et Julie Ferrero), Lyon, UJML3, 26 mars 2021

Extraterritorialité et exceptionnalisme juridique européen, colloque *Union européenne et extraterritorialité. Acteurs, fonctions, réactions* (dir. sc. Cécile Rapoport et Alan Hervé), Rennes, 21-22 janvier 2021

Mathieu Rouy

Bien-être animal et droits fondamentaux, 4^e Journée de la jeune recherche de l'AFEE, *Le bien-être animal dans l'Union européenne : le temps d'accélérer la cadence ?* (dir. sc. Mathieu Rouy, Barbara Thibault et Laura Walz), université de Bordeaux, 22 octobre 2021

Entre extension et fragmentation du champ d'application du droit de l'UE : le cas de la citoyenneté européenne, Atelier doctoral *Le Champ du droit de l'Union*, Paris, université Paris II – Panthéon-Assas, 5 mars 2021

Mathieu Rouy, Barbara Thibault et Laura Walz

Direction scientifique, 4^e Journée de la jeune recherche de l'AFEE, *Le bien-être animal dans l'Union européenne : le temps d'accélérer la cadence ?*, université de Bordeaux, 22 octobre 2021

Abdoulaye Sow

L'influence de l'Union européenne sur les processus d'intégration d'Afrique de l'Ouest, *Le Podcast du droit international* (dir. Pauline de Bilbao), épisode 10, 49'20, 26 novembre 2021

Gina Warren, Victor Flatt et Aubin Nzaou

Direction scientifique, conférence *International Investment Law and Energy, Natural Resources and Climate*, par Lisa Sachs (Columbia University-Columbia Law School, *Virtual Lecture Series*, University of Houston Law Center, Environment Energy and Natural Resources Center, 22 novembre 2021

Gina Warren et Aubin Nzaou

Direction scientifique, conférence *Learning How to Build Back Better: The Role and Potential of Clean Energy Policy Evaluation*, par Joe Aldy (Harvard Kennedy School of Government—Harvard University), *Virtual Lecture Series*, University of Houston Law Center, Environment Energy and Natural Resources Center, 13 octobre 2021

4. FORMATION PAR LA RECHERCHE

4.1. SOUTENANCES DE THÈSES

Abdoulaye Sow

L'influence de l'Union européenne sur les processus d'intégration en Afrique de l'Ouest

Thèse en droit international, européen et comparé,

dirigée par Gaëlle Marti et Kiara Neri

Soutenue le 22 janvier 2021



Résumé :

L'Union européenne exerce une influence active et une influence passive sur les organisations régionales africaines.

L'influence active résulte de l'action extérieure de l'UE. L'Union s'emploie, par le biais ses relations conventionnelles, à exporter son modèle et à assurer la promotion de ses valeurs.

L'influence passive est, quant à elle, plutôt une influence subie. C'est une influence voulue et désirée par les organisations régionales africaines. Cette influence n'est pas imposée ou exercée, elle découle de la force d'attraction du modèle européen. En effet, l'Union européenne, en dehors de toute politique conventionnelle, est objet de fascination.

Ce sont ces deux formes d'influence qu'aborde cette étude. L'objectif central de la recherche est d'interroger les similitudes, mais aussi de questionner la pertinence de la transposition du modèle européen dans un environnement autre que le sien.

Les logiques d'intégration n'étant pas identiques, les organisations régionales africaines optent pour un mimétisme juridique et institutionnel limité.

Marylou Françoise

L'office du juge en conflit de lois. Étude en droit de l'Union européenne

Thèse en droit international, européen et comparé,
dirigée par **Jean-Sylvestre Bergé** et **Ludovic Paillet**
Soutenue le 15 novembre 2021



© Athénaïs Moralès

Résumé :

L'élaboration de règles de conflit de lois uniformes par l'Union européenne accompagne le projet du développement d'un espace européen de justice civile visant à garantir la prévisibilité des litiges.

L'uniformisation européenne des règles de conflit de lois ne s'est accompagnée d'aucun régime procédural unifié. L'internationalité du litige et la mise en œuvre de la règle de source européenne sont ainsi tributaires des ordonnancements procéduraux internes.

Si, en droit international privé traditionnel, l'office du juge justifie d'un traitement purement national du fait de sa nature procédurale, l'hétérogénéité des systèmes procéduraux interroge au regard des objectifs poursuivis par l'Union. Plus particulièrement, le caractère optionnel de la règle de conflit généré par un traitement procédural national hétérogène contredit

les impératifs d'uniformité et d'effectivité commandés par l'espace judiciaire européen.

La création de règles de conflit de lois uniformes ne suffit pas à établir une pratique judiciaire commune. Afin d'assurer le développement d'un espace commun de justice civile, l'uniformisation des règles de conflit de lois doit s'accompagner d'un encadrement procédural général de l'office du juge.

La présente étude invite à réfléchir à un modèle d'office européen en conflit de lois, à l'aune de l'eupéanisation ponctuelle dont fait déjà l'objet la réalisation de la règle de conflit de lois au travers des lois de police et de l'autonomie de la volonté.

Il devra être généralisé en systématisant l'application d'office par le juge de la règle de conflit de lois tout en permettant aux parties de se manifester lorsque la règle le permet.

4.2. SOUTIEN AUX MASTERS

Depuis la rentrée 2019-2020, l'offre de formation s'est enrichie avec la création de trois nouveaux masters¹, complétée depuis l'année universitaire 2021-2022 par le **Master Droit de l'énergie** :

- Master Droit de l'énergie / dir. **Christophe Barthélemy** et **Bernadette Le Baut-Ferrarese**
- Master Droit européen des affaires / dir. **Étienne Durand**
- Master Droit européen des droits de l'homme / dir. **Gaëlle Marti** et **Loïc Robert**
- Master Droit global du changement climatique / dir. **Marianne Moliner-Dubost** et **Bernadette Le Baut-Ferrarese**

Soutien aux opérations pédagogiques et scientifiques

L'EDIEC apporte son soutien logistique (ingénierie, matériel, communication), financier, pédagogique et scientifique aux colloques et journées d'études organisés par les associations de promotion des masters.



22 janvier 2021

L'état de l'Union : le Parquet européen, Libertés fondamentales et crise sanitaire et le Pacte vert pour l'Europe

Visioconférence **ALYDE-CEE** organisée par les étudiants en Master Droit européen

dir. sc. **Gaëlle Marti**, **Loïc Robert**, **Bernadette Le Baut-Ferrarese** et **Étienne Durand**

[Vidéo en ligne](#)

1. Sont également dirigés par des enseignants-chercheurs du CEE :

- le Master Droit et fiscalité du marché de l'art / dir. **Christine Ferrari-Breeur**
- le Master Droit et ingénierie financière / dir. **Jean-Pierre Viennois**
- le Master Droit public des affaires / dir. **Michaël Karpenschif**.

Publication en ligne des meilleurs mémoires des Masters adossés à l'EDIEC

Depuis 2012, la collection « **Les mémoires de l'Équipe de droit international, européen et comparé** » publie **en ligne** les meilleurs mémoires des Masters adossés à l'Équipe. Il s'agit des mémoires ayant obtenu la note minimale de **16/20**, quel que soit leur nombre et quel que soit le parcours professionnel envisagé par l'étudiant.

Les mémoires sont transmis dans leur version après soutenance, mis en forme, corrigés, validés par l'auteur et le directeur/la directrice, et mis en ligne au cours du dernier trimestre de l'année universitaire.

Un **nouveau volume** distinguant un mémoire de la mention Droit européen est paru cette année :

Romane Poncet

L'effet horizontal des droits sociaux fondamentaux en Europe

Mémoire de Master 2 Droit européen des droits de l'homme / sous la direction d'**Étienne Durand**, maître de conférences, Lyon, Équipe de droit international, européen et comparé, coll. « Les Mémoires de l'Équipe de droit international, européen et comparé » : n° 28, 2021, 111 p.

PRIX DE MÉMOIRE

Clémentine Pouzet est lauréat *ex-æquo* avec **Théodore Plat** du *Prix du meilleur mémoire de Master en études juridiques européennes* de l'Association française d'études européennes (AFEE) de l'année 2020

Son mémoire, intitulé **Les modes de régulation de l'intelligence artificielle par le droit européen : entre droit souple et droit dur** (dir. Gaëlle Marti), édité dans la collection « Les mémoires de l'EDIEC » sous le numéro 22, est également publié **en ligne sur le site de l'AFEE**



5.1. STATUTS

Titre 1 : Missions

Article 1

Le Centre d'études européennes a le statut de centre de recherche de la Faculté de droit de l'Université Lyon 3.

Il est rattaché à l'Équipe de droit international européen et comparé (EDIEC, EA n° 4185). Son siège est fixé à la Faculté de droit, 15 Quai Claude Bernard, 69007 LYON.

Article 2

Le Centre d'études européennes a pour missions principales :

- 1) de promouvoir et d'encourager toutes formes de recherches et d'études relevant des questions européennes en général et du droit européen en particulier ;
- 2) de favoriser l'enseignement du droit de l'Union ;
- 3) de contribuer au développement des relations entre l'Université et les milieux non universitaires : administrations d'État ou collectivités territoriales, professions juridiques, milieux économiques... ;
- 4) d'assurer le relais de l'Union au plan régional, en offrant à toute personne ou institution, publique ou privée, une source d'information exhaustive sur les activités européennes ;
- 5) d'encadrer les étudiants en master et en doctorat et promouvoir les recherches individuelles et collectives ;
- 6) d'organiser des journées d'étude, des séminaires, des universités d'été et des colloques dont les actes donnent lieu à publication.

Le Centre d'Études Européennes est le support scientifique de la spécialité Droit européen, qui comporte le master Droit européen des affaires (année 1 et 2).

Article 3

Sont membres du Centre d'études européennes :

1) Les professeurs et maîtres de conférences, ATER, doctorants contractuels ou enseignants vacataires de la Faculté de droit assurant des enseignements ou menant des travaux de recherche en droit européen ou sur les questions européennes, qui manifestent le désir d'être rattachés au Centre ;

2) Les étudiants inscrits à l'École doctorale de la Faculté de droit assurant des enseignements ou menant des recherches en droit européen ou sur les questions européennes, qui manifestent le désir d'être rattachés au Centre ;

Peut être membre associé toute personne qui participe effectivement aux activités de recherche du CEE. La demande d'association est soumise au Conseil de laboratoire sur avis conforme du directeur ou de la directrice de l'EDIEC et du Doyen de la Faculté de Droit.

Titre 2 : Organes

Article 4

Le Centre est dirigé par un directeur ou une directrice et administré par un Conseil, ci-après dénommé le Conseil de laboratoire.

Article 5

Le Conseil de laboratoire est composé :

- du Doyen de la Faculté de droit, membre de droit ;
- du directeur ou de la directrice de l'EDIEC, membre de droit ;
- du directeur adjoint ou de la directrice adjointe, membre de droit ;

- des professeurs et maîtres de conférences de la Faculté de droit membres rattachés au Centre, membres de droit ;
- de trois étudiants élus par l'ensemble des étudiants inscrits à l'Ecole doctorale de la Faculté de droit rattachés au Centre.

La durée du mandat des membres élus du Conseil est de deux ans. Ils/elles sont rééligibles.

Article 6

Le directeur ou la directrice est nommé(e) par le Doyen de la Faculté de droit sur proposition du directeur ou de la directrice de l'EDIEC après avis de l'ensemble des membres du Centre d'études européennes.

La durée du mandat du directeur ou de la directrice est de cinq ans renouvelables.

Article 7

Le directeur adjoint ou la directrice adjointe est nommé(e) par le directeur ou de la directrice du Centre d'études européennes.

Ses fonctions prennent fin en même temps que celles du directeur ou de la directrice.

Article 8

L'assemblée générale de l'ensemble des membres du Centre se réunit une fois par an sur convocation du directeur ou de la directrice.

L'assemblée générale a une fonction consultative.

Titre 3 : Fonctions

Le Conseil de laboratoire

Article 9

Le Conseil est présidé par le directeur ou la directrice du Centre ou, en cas d'empêchement, par le directeur adjoint ou la di-

rectrice adjointe.

Il se réunit au moins deux fois par an et, chaque fois que nécessaire, sur convocation de son directeur ou de sa directrice. La réunion peut en être demandée par le tiers au moins de ses membres.

Toute personnalité dont la présence serait utile en fonction de l'ordre du jour peut être invitée par le directeur ou la directrice à participer à la séance, avec voix consultative.

Les délibérations du Conseil ne sont pas publiques. Elles sont adoptées à la majorité des membres présents ou représentés. Le nombre de procurations est limité à deux par personne.

Article 10

En matière scientifique, le Conseil arrête, sur proposition du directeur ou de la directrice, le programme d'activités du Centre et délibère sur toute question relevant des activités du Centre.

Article 11

Le Conseil délibère sur la répartition des crédits du Centre. Les ressources du Centre sont constituées par :

- une part de la dotation de l'Équipe de droit international, européen et comparé équivalente à celle attribuée avant 2011 par l'Équipe de droit public (sauf si la dotation de l'EDIEC venait à être substantiellement réduite) ;
- les subventions publiques et privées qui lui seraient attribuées ;
- la rémunération de ses activités et toutes autres recettes qui pourraient lui être allouées.

Directeur / Directrice

Article 12

Le directeur ou la directrice anime et coordonne les activités scientifiques du Centre.

Il ou elle présente chaque année au Conseil un rapport sur son fonctionnement.

Article 13

Le directeur ou la directrice est chargé(e) de l'administration du Centre.

Article 14

Le directeur ou la directrice prépare les séances du Conseil, en établit l'ordre du jour et en convoque les membres, au moins huit jours à l'avance, sauf urgence. Il assure l'exécution de ses délibérations.

Article 15

Le directeur ou la directrice supervise l'engagement des crédits du Centre.

Directeur adjoint / Directrice adjointe

Article 16

Le directeur adjoint ou la directrice adjointe assiste le directeur ou la directrice dans l'exécution des missions visées aux articles 12 à 15.

Article 17

Le directeur ou directrice peut déléguer au directeur adjoint ou à la directrice adjointe tout ou partie des compétences visées aux articles 12 à 15.

À la demande expresse du directeur ou de la directrice, le directeur adjoint ou la directrice adjointe peut représenter le Centre dans toute réunion ou rencontre professionnelle se tenant à l'intérieur ou à l'extérieur de l'Université Lyon 3.

Article 18

Les présents statuts peuvent être révisés par le Conseil de laboratoire à la majorité des deux tiers de ses membres présents ou représentés. Le nombre de procurations est limité à deux par personne.

Aucune modification ne peut entrer en application avant d'avoir été approuvée par le Conseil de la Faculté après avis du directeur ou de la directrice de l'EDIEC.

Statuts approuvés par le conseil d'administration de la faculté de droit le 16 mars 2018, et par le conseil d'administration de l'université Jean Moulin Lyon 3 le 18 septembre 2018 - [en ligne sur notre site web](#)

5.2. LISTE DES MEMBRES DU CENTRE AU 31/12/2021

Enseignants-chercheurs, docteurs et doctorants du CEE

Enseignants-chercheurs

Marie-Laure Basilien-Gainche, Professeure de droit public
Mathieu Cardon, Maître de conférences en droit public
Éric Carpano, Professeur de droit public
Thierry Debard, Professeur de droit public
Étienne Durand, Maître de conférences en droit public
Christine Ferrarri-Breuer, Maître de conférences HDR en droit public
Michaël Karpenschif, Professeur de droit public
Bernadette Le Baut-Ferrarese, Professeur de droit public
Efthymia Lekkou, Maître de conférences en droit public
Gaëlle Marti, Professeur de droit public, Directrice
Loïc Robert, Maître de conférences en droit public, Directeur adjoint
Hélène Surrel, Professeur de droit public, Sciences Po Lyon
Jean-Pierre Viennois, Professeur de droit privé
Florence Zampini, Maître de conférences HDR en droit public

Enseignants-chercheurs et chercheurs associés au CEE

Mathieu Combet, Maître de conférences en droit privé, université Jean Monnet, CERCRID
Panayotis Soldatos, Professeur émérite de l'université de Montréal, Chaire Jean Monnet *ad personam* à l'université Jean Moulin Lyon 3
Dimitrios Vougioukas, Docteur en droit, avocat au barreau d'Athènes
Melchior Wathelet, ancien avocat général à la Cour de justice de l'Union européenne

Docteurs

Eleni Artemiou
Marc Augoyard
Marylou Françoise, Docteure associée au CEE, ATER
Fabrice Jury
Penny Katsorchi
Léa Maulet
Aubin Nzaou, Post-doc, *Marie Skłodowska-Curie Research Fellow in Law and Energy Policy*
Abdoulaye Sow

Doctorants

Florian Berger	Floreta Kabashi
Aude Blénet	Charlie Ndzie
Roya Pary Bouery	Caroline Nicot
Yassine Chattout	Antoine Petel
Amaury Cravarezza	Almodis Peyre, Doctorante contractuelle (associée au CDI)
Dylan Galland	Romane Poncet, Doctorante contractuelle
Nathan Giraud	Clémentine Pouzet, Doctorante contractuelle
Julie Grangeon	Christel Rim
Antoine Guérin	Mathieu Rouy, Doctorant contractuel
Mohamed Hanafi	Marie Tillmann, ATER
Helena Hattmannsdorfer	Georges Tirel

6. MOYENS DU CENTRE



6.1. DOCUMENTATION SCIENTIFIQUE

La mise à disposition du public des ouvrages et des périodiques est l'une des activités de l'EDIEC.

En effet, notre unité de recherche est le support scientifique de **7 Masters** (en droit de l'énergie, droit européen, droit international public, droit privé international et comparé) et le fonds est accessible aux étudiants à partir du Master.

La Bibliothèque Montesquieu-EDIEC, bibliothèque associée au Service commun de la documentation (SCD), dispose du plus important fonds de monographies et d'ouvrages de droit après les bibliothèques centrales, avec plus de **3 000 ouvrages au 31/12/2021**. La localisation des ouvrages du fonds s'effectue par le [catalogue général des bibliothèques de Lyon 3](#).

La localisation des ouvrages par le logiciel Koha permet de rendre visible nationalement le fonds, consultable notamment par l'intermédiaire du **Système universitaire de documentation (Sudoc)**.

Intégré à la Bibliothèque Montesquieu, le fonds documentaire du CEE est agréé par l'Union européenne (Office des publications de l'Union européenne, OPUE, Luxembourg), avec une **vingtaine** d'autres établissements d'enseignement supérieur et de recherche de France. Ainsi est-il chargé de l'information sur l'intégration européenne à Lyon. Le CEE est ainsi assujetti à trois obligations :

Être dépositaire de documents d'information officielle en version papier et/ou électronique et les mettre à disposition du public : enregistrement, stockage, classement, accueil et orientation du public, gestion du prêt

Acquérir des **ouvrage** et s'abonner à des **revues thématiques européennes** : commande, enregistrement, classement, accueil et orientation du public, gestion du prêt

Permettre la **consultation des bases de données spécialisées et de sites institutionnels Internet**



Fréquentation du site web¹

	2009	2010	2011	2012	2013	2014 ²	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Nombre cumulé de visites (2009-2021)
Moyenne journalière	47	47	40	47	38	29	25	24	33	47	47	41	45	184 714
Moyenne mensuelle	1036	1452	1232	1447	1171	886	760	744	1020	1450	1453	1233	1388	
TOTAL ANNUEL	13603	17426	14787	17369	14063	10638	9129	9144	12250	17408	17443	14795	16659	

Origine des visites (données cumulées depuis 2009) :

Les visites sont effectuées principalement *via* les moteurs de recherche (*Google, Qwant, Bing, Ecosia, Duckduckgo, etc.*), mais aussi par l'intermédiaire d'autres sites web (*Univ-droit.fr, EDIEC, etc.*).

Répartition des visites depuis la création du site (données cumulées depuis 2009) :

C'est la rubrique *Vie du site* (Accueil/Présentation, Brèves, Formulaire de contact, Mentions légales) qui est la plus fréquentée (**71 %** des visites) depuis la création du site, précédant en cela les rubriques consacrées aux activités scientifiques (**11 %**), puis pédagogiques (**7 %**) du centre.

Records de visites (données cumulées depuis 2009) :

- **Record journalier** : 13 septembre 2018 – **645** visites ;
- **Record mensuel** : août 2009 – **2 659** visites (17^e Université européenne d'été du CEE). Et, au deuxième rang, **2 490** visites en septembre 2018.

1. Les données sont générées par le système de publication SPIP qui comptabilise les différentes adresses IP.

2. Le site a été désactivé durant sa maintenance et redirigé sur le site web de l'EDIEC en novembre 2014.

NOMINATIONS / PROMOTIONS / DISTINCTIONS

1^{er} janvier 2021

Nomination de **Christine Ferrari-Breuer** en tant que vice-présidente en charge des affaires sociales et de la qualité de vie au travail

Entrée de **Marie-Laure Basilien-Gainche**, professeure de droit public, au sein de l'EDIEC et de ses doctorants :

Aude Blénet (*Droit d'asile et souveraineté des États. Étude comparée des flux migratoires entre les États-Unis et l'Amérique du Sud et l'Union européenne et les États du bassin méditerranéen* / co-dir. Carlos Humberto Reyes Diaz, Universidad Autonoma de Mexico)

Antoine Guérin (*La gestion des flux migratoires par la puissance publique en Europe*)

Helena Hattmannsdorfer (« *Living* » in *Refugee Camps. Asylum seekers and the [exceptional] life of minimum standards in France, Hungary and Italy* / co-dir. Sieglinde Rosenberger, université de Vienne)

Caroline Nicot (*L'accueil des demandeurs d'asile en France. Le principe de dignité en question*)

Almodis Peyre (*L'enfermement comme méthode. Étude de l'effectivité du droit international des droits de l'homme à partir du cas des passagers clandestins sur les navires de la marine marchande*)

19 janvier 2021

Élection de **Gaëlle Marti** en tant que membre enseignant titulaire de la Section disciplinaire compétente à l'égard des enseignants-chercheurs et enseignants (SDECE) de l'université Jean Moulin Lyon 3

Élection de **Marie Tillmann** en tant que membre usager titulaire de la Section disciplinaire compétente à l'égard des usagers (SDU) de l'université Jean Moulin Lyon 3

29 avril 2021

Sur proposition de la section de droit public est recrutée comme ATER : **Marie Tillmann**

2 juin 2021

Élection d'**Hélène Surrel** à la direction de Sciences Po Lyon par son conseil d'administration

10 juin 2021

Remise du Prix du meilleur mémoire de master de l'année 2020 en études juridiques européennes à **Clémentine Pouzet**, par Loïc Grard, Président de l'Association française d'études européennes (AFEE).

Son mémoire, intitulé *Les modes de régulation de l'intelligence artificielle par le droit européen : entre droit souple et droit dur* (dir. **Gaëlle Marti**), est publié en ligne dans la collection « Les mémoires de l'EDIEC » sous le numéro 22 et est accessible par ce [lien](#)

24 juin 2021

Nomination d'**Hélène Surrel** en tant que directrice de l'Institut d'études politiques de Lyon par arrêté de la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (**arrêté du 24 juin, JORF** du 7 juillet 2021)

1^{er} septembre 2021

Élection de **Bernadette Le Baut-Ferrarese** en tant que présidente de l'*Association des chercheurs en droit de l'énergie* (ACDE)

Nomination de **Efthymia Lekkou** en tant qu'enseignant référent pour les étudiants étrangers

Nomination de **Loïc Robert** en tant que codirecteur du Master Droit européen des droits de l'homme

Nomination de **Bernadette Le Baut-Ferrarese** en tant que codirectrice du Master Droit de l'énergie

Nomination de **Etienne Durand** en tant que directeur du Master Droit européen des affaires

Nomination en tant qu'ATER en droit public de **Marie Tillmann**

14 septembre 2021

Nomination de **Gaëlle Marti** à la Commission des aides de la Commission Recherche du Conseil académique de l'université Jean Moulin Lyon 3

1^{er} octobre 2021

Nomination de **Romane Poncet** en tant que doctorante contractuelle

15-17 octobre 2021

Nomination par le Secrétariat général aux Affaires européennes de **Gaëlle Marti** en tant qu'experte en droit européen à la *Conférence nationale sur l'avenir de l'Union*

7 décembre 2021

Élection de **Florian Berger** en tant que président de l'*Association des doctorants en droit public de Lyon* (ADPL)

Gaëlle Marti lauréat de l'appel à projets Bourgeons UJML3, pour le projet intitulé *REPAIR (Violences sexuelles : changer les*

représentations sociales et culturelles, repenser les prises en charge judiciaires)

Publication en ligne du mémoire de **Clémentine Pouzet**, Prix du meilleur mémoire 2019/2020 de l'AFEE (Association française d'études européennes) portant sur *Les modes de régulation de l'intelligence artificielle par le droit européen : entre droit souple et droit dur* / dir. Gaëlle Marti)

EN SAVOIR PLUS SUR LE CEE

SITE

CEE, [Centre d'études européennes](#)

BLOG

Le Blog de Panayotis Soldatos : <https://www.soldatos.net>

PUBLICATIONS

Les [publications](#) de nos enseignants-chercheurs et doctorants

RAPPORTS ANNUELS

Consulter nos [rapports annuels d'activité](#), édités depuis 2009

Dernière parution : [Rapport d'activité 2021](#), décembre 2021, 52 p., 8 Mo

Directrice de publication : **Gaëlle Marti**, Professeure, Directrice du CEE

Responsable d'édition et responsable de la rédaction : **Véronique Gervasoni**, Administratrice de l'EDIEC

Graphiste et maquettiste : **Marie Brossard**, Gestionnaire administrative et assistante à la valorisation de la recherche de l'EDIEC

Rapport annuel (décembre)

Document gratuit, en open access : [CC-BY-NC-ND](#)

Disponible sur : <http://cee.univ-lyon3.fr/presentation/rapports-d-activite/>

Langue de publication : français

Centre d'études européennes (EDIEC-CEE)

Adresse postale : Université Jean-Moulin Lyon 3 – Faculté de droit – EDIEC-CEE

1C avenue des Frères Lumière CS 78242 | 69372 Lyon Cedex 08

Courriel : cee@univ-lyon3.fr | Téléphone : 04 78 78 72 51

Mise en ligne : 31 décembre 2021 – XIII^e année – 13^e numéro